

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

70e ANNÉE. — No 10

REDIGÉ EN COLLABORATION

SAMEDI, 6 MAI 1922

OU PLACER SON ARGENT?

"Abandonner aux capitalistes étrangers les titres de ses industries, même, c'est frustrer de leur patrimoine, c'est frustrer de leur patrimoine et l'individu et la collectivité. Triste situation que celle du maître devenu serviteur dans sa propre maison."

Telle est la conclusion d'un article fort sensé, que présente à ses lecteurs le bulletin financier de la maison René T. Leclerc, en son numéro du 15 avril. Le but de ces lignes est évidemment d'activer les capitalistes et les épargnistes canadiens à investir leurs deniers dans nos industries nationales. L'inspiration ne saurait être meilleure. Si aucun obstacle ne s'opposait à cette théorie éminemment patriotique nous verrions en quelques années nos richesses naturelles si abondantes se développer d'une façon prodigieuse, et cela au profit de tous.

Le malheur veut cependant qu'une prévention terrible ait remplacé ces années-ci la trop aveugle confiance d'autrefois vis-à-vis des industries nationales. L'inspiration ne saurait être meilleure. Si aucun obstacle ne s'opposait à cette théorie éminemment patriotique nous verrions en quelques années nos richesses naturelles si abondantes se développer d'une façon prodigieuse, et cela au profit de tous.

Force nous est donc d'en prendre notre parti. Pour que la confiance renaisse, il faut d'abord laisser passer cette série de faillites qui nous démolissent en ce moment, puis exercer une pression sur les pouvoirs publics pour obtenir d'eux la plus rigoureuse surveillance de l'épargne populaire; et la discontinuation de cet octroi de chartes à tout venant, sans discrétion à tous ceux qui compromettent sciemment le capital attiré dans les placements commerciaux ou industriels.

C'est un fait trop connu aujourd'hui que nombre de promoteurs de compagnies n'ont jamais recherché d'autre but en fondant certaines firmes commerciales ou industrielles que frauder les actionnaires en gonflant par fausses représentations les valeurs offertes, pour laisser tomber le tout à plat une fois terminée la récolte des gros sous.

Notre loi civile est sage d'imposer aux administrateurs chargés des argents des mineurs certains placements tels que sur première hypothèque, sur bons des gouvernements, sur obligations des corporations municipales et scolaires. Hélas! ces indications pourtant recommandées par le plus haut souci de la conservation de l'épargne sont trop souvent méconnues. La cupidité inspire toujours la recherche du gros intérêt. On le sait, et cela pour la multitude de ses victimes! que de pauvres ambitieux, aveuglés par l'espoir d'obtenir 8 et 10 pour cent sur leurs deniers, ont renoncé à des garanties de premier ordre pour jeter sottement leur bourse au premier flibustier venu, qui leur faisait miroiter du gros intérêt vite réalisé.

Qu'on n'aille donc jamais perdre de vue la notion du plus simple bon sens, et si cet élémentaire sentiment de sécurité allait faiblir, que ces petits capitalistes se souviennent en temps opportun que, au milieu de la foule des gogos s'agitent toujours quelque Sheldon aux doigts crochus.

LUX

LETTER D'OTTAWA

M. McMaster, libéral, vs le gouvernement libéral. — Où ces bons "ronges" se contredisent. — Les crédits de la Milice et M. Power. — Le fleuve Saint-Laurent. — L'insulte à la langue.

Ottawa, le 29 avril 1922

Il n'est pas de jour au parlement, depuis quelque temps, qui ne comporte une somme respectable d'étonnement et de sensation. La dernière semaine, à cet égard, a été particulièrement remarquable. La motion de M. McMaster sur les membres de cabinets et leurs relations avec les entreprises financières, ou industrielles, la motion Power relative aux crédits de la Milice, l'attitude des ministres libéraux vis-à-vis de l'une et de l'autre, autant de points qui n'ont pas manqué de produire un vif intérêt.

LA MOTION McMaster

M. McMaster, député de Brome, libéral, l'un des plus caustiques orateurs de la Chambre, est revenu à la charge avec sa motion de l'an dernier sur l'incompatibilité des fonctions de ministre de la couronne et de directeur de compagnies d'affaires. L'an passé, M. McMaster avait présenté un projet de loi, demandant que les ministres ne puissent pas, en même temps, garder celui de directeurs de maisons de finance ou d'industrie. En ce temps-là, M. McMaster avait derrière lui, pour l'appuyer, toute la députation libérale. Aujourd'hui, il en est autrement.

C'est que l'an dernier, il s'agissait d'embarrasser les ministres de M. Meighen, et en particulier M. Ballantyne, qui avait ce tort affreux d'être ministre de la Marine en même temps que directeur de la *Sherwin-Williams*, la compagnie manufacturière de peintures. Aujourd'hui, les ministres se recrutent parmi les libéraux, et la chanson qui se chantait il y a une dizaine de mois ne se chante plus du tout sur le même air.

LES OPINIONS CHANGENT

L'an dernier, tous les libéraux, à quelques exceptions près, y compris le chef de l'opposition, maintenant devenu premier ministre, MM. Lapointe, Bédard, aujourd'hui ministres, respectivement, de la Marine et de la Santé, votèrent selon le désir du député de Brome. Aujourd'hui, on lui tourne le dos. Quand le vote s'est pris, libéraux et conservateurs s'unirent pour voter contre sa motion. Tous les progressistes, moins trois, lui donnèrent leurs voix. Ce que les opinions changent du seul fait de passer de gauche à droite de la Chambre.

M. Mackenzie-King a fait tout un discours en règle, multipliant les arguments, s'échauffant, décapant la voix, pour montrer la prétendue inanité de la motion McMaster. Il avait fait un discours aussi violent,

dans le sens contraire, il n'y a pas un an. "Il y a des endroits et des temps pour chaque chose", a dit le premier ministre. L'illustration, on ne peut plus complète, de l'opportuniste politique.

Toujours est-il que le vote s'est pris. Le résultat a donné une majorité de 63 voix aux adversaires de M. McMaster. Tous les ministres présents lui ont été hostiles, M. Lapointe, M. Bédard, M. Bureau, M. King naturellement. Il est à prévoir que M. McMaster, dorénavant, ne sera pas en odeur de sainteté auprès de ses collègues.

M. Meighen et Guthrie, tout en votant avec la droite, n'ont pas manqué de montrer l'inconséquence du parti libéral. M. Meighen, en cette matière, est devenu absolument expert, depuis une couple de mois.

LA CANALISATION DU FLEUVE

Dans la journée de mercredi, qui est ordinairement celle des députés, on a discuté quelque peu le projet de canalisation du fleuve Saint-Laurent. C'est là un sujet qui a été traité déjà, dans les journaux, sur le long et sur le large. L'ex-maire de Toronto, M. Church, a amorcé le débat sur cette question; on sait que Toronto est favorable au projet, et que M. Church ne peut différer d'opinion avec sa vieille cité. Il demande au gouvernement s'il approuvait le projet? Le député de Saint-Jacques M. Fernand Rinfret, se chargea de la réponse. Il traita le sujet au triple point de vue de la navigation, de l'économie et des relations internationales. M. Rinfret, finalement, se dit opposé; MM. Lapierre, (Nipissing), Cahill, (Pontiac), parlèrent dans le même sens.

Aucun des ministres n'a donné son avis sur la question. Il est donc permis de croire que le véritable sentiment du gouvernement n'est pas connu. On aura probablement l'occasion d'y revenir.

M. POWER ET NOS SOLDATS

Mardi, la demande des crédits du ministère de la Milice a été l'occasion d'une autre bataille parlementaire. M. Graham a réduit de plus d'un million les dépenses de son ministère, mais il paraît que ce n'est pas encore assez. Ses prévisions budgétaires font mention d'une somme de \$1,500,000, pour l'entraînement militaire au pays, et nombre de députés, libéraux et progressistes, ont demandé qu'elle soit complètement retranchée du budget. M. Power, député de Québec-sud, a proposé un amendement pour qu'elle soit réduite à \$300,000, mais M. Graham s'est opposé. La situation est devenue tout de suite tendue.

Parmi les libéraux, MM. Vien, Rinfret, Lanctôt, Martel, critiquèrent vertement les dépenses proposées du ministère de la Milice, disant qu'elles étaient absurdes en temps de paix. M. Martel fut particulièrement énergique en son plaidoyer. Chez les progressistes, on s'étonne de voir que le gouvernement dépense plus pour la Milice, alors qu'il n'est aucun besoin de soldats, que pour l'agriculture et l'hygiène. Mademoiselle McPhail prit part au débat. Quant aux conservateurs, eux, ils ont les mêmes idées militaristes et belliqueuses que les années passées. Ils déclarent, par la bouche de M. Guthrie, par celle aussi de M. Church, qu'ils désirent ne voir rien changer à la Milice actuelle, qu'on tienne constamment prête une force armée assez considérable.

EN MAUVAISE POSTURE

Dans toute l'affaire, ce sont les libéraux qui sont en mauvaise posture. M. Power tient mordicus à sa résolution et il a dernière lui une bonne partie de la députation de Québec, plus celle des provinces maritimes. Les ministres, naturellement, font bloc contre lui, bien que ne parlant pas encore. La situation est devenue tellement embarrassante qu'on a passé à autre chose sans rien décider. On se demande ce qui arrivera, car les choses ne sont pas pour en rester là. On imagine l'imbroglio, si les ministériels ne sont pas capables de s'entendre. En certains milieux, on ne se gêne pas pour dire que le gouvernement traverse une crise et des journaux comme le *Telegram* de Toronto prédisent des élections générales pour l'automne.

L'INSULTE

Jeudi, deux anciens ministres de M. Meighen, et aussi un certain nombre de conservateurs plus modestes, se sont permis une insulte à la langue française. Quand l'hon. Rodolphe Lemieux, président de la Chambre, donna lecture du texte anglais de l'adresse du gouverneur-général, touchant les subsides supplémentaires, la députation resta debout, comme il est d'usage. Quand M. Lemieux commença le texte français, l'ancien ministre de la Milice, M. Guthrie, s'assit insolemment, invitant ses voisins à en faire autant. M. Tolmie suivit l'exemple, ainsi que plusieurs autres. Si c'est là travailler pour la bonne entente...

Harry BERNARD

La Société de la Caisse de Retraites de la Banque d'Hochelaga

Les membres de la Société de la Caisse de Retraite de la Banque d'Hochelaga ont tenu, la semaine dernière leur première assemblée générale annuelle, sous la présidence de M. J. A. Vaillancourt, dans la nouvelle salle de réunion de l'immeuble de la banque, rue St-Jacques.

Un grand nombre d'officiers, gérants et employés de la banque y assistaient.

Le rapport financier de la société pour le dernier exercice arrêté à la date du 31 mars a été soumis à l'assemblée.

La Société tire ses ressources des subventions de la Banque d'Hochelaga et du placement de ses capitaux. Son actif s'élève à \$257,640,25, représenté par des placements se chiffant à \$202,337,06 et des dépôts en banque de \$55,303,19.

M. J. A. Vaillancourt, Président, et M. Beaudry Leman, gérant-général de la Banque d'Hochelaga, ont rappelé le but de la société, qui est de pourvoir au fonctionnement d'un fonds de retraite pour les employés de la banque et d'un système d'assurance collective sur leur vie. La répartition des assurances est faite en tenant compte des années de service et du salaire de l'employé. Le montant initial d'assurance sur la vie de chaque employé est de \$1,000, et s'accroît progressivement jusqu'à concurrence de \$10,000. Les membres de la société désignent eux-mêmes les bénéficiaires des assurances qu'elle maintient.

La société verse déjà une pension à un certain nombre d'employés qui ont pris leur retraite.

Les membres, conformément aux règlements, peuvent se choisir trois directeurs chargés spécialement de les représenter dans le conseil d'administration. MM. D. McInnes, L. Desrosiers et L. N. Gill ont été déclarés élus après le dépouillement du scrutin et d'après le rapport des scrutateurs.

Les membres du personnel de la Banque d'Hochelaga ont vivement manifesté leur reconnaissance de l'initiative prise par la banque et de la protection que la société leur offre pour eux et pour leur famille sans qu'aucune contribution ne soit exigée.

Le "Crédit du Colon, au plus vite!

Montréal, le 27 avril 1922

Monsieur le Rédacteur,

Il semble bien que d'ici un an nous aurons le *Crédit du Colon* dans Québec. A la dernière Législature, on a soulevé, avec plus d'insistance que jamais encore, la question du *Crédit agricole*, sans faire cependant la distinction entre l'aide aux colons et l'aide aux vieux cultivateurs, distinction bien facile et nécessaire. Si les *Caisse populaires Desjardins* peuvent fournir un crédit suffisant au fermier déjà établi, qui veut simplement améliorer sa culture, se rebâtir ou s'acheter des machines, il n'en va pas de même dans les cantons nouveaux, où premièrement, la Caisse n'existe pas, où ensuite, il n'y aurait pas de déposants, les colons ayant tous besoin de leur argent pour mettre leur terre en valeur, et enfin, où les nouveaux arrivés ne sont pas ordinairement assez connus pour qu'on leur fournisse des prêts.

Sans doute, le système Desjardins, qui fait de la Caisse "une pompe aspirante et foulante" peut centraliser et transporter dans les régions de terres neuves les fonds perçus dans les vieilles campagnes, et il vaudrait la peine de le tenter, dans les centres de colonisation déjà organisés, en y fondant partout des Caisse qui emprunteraient à la cellule-mère de Lévis ou du diocèse de Québec. M. Louis Arneau, qui faisait écho à l'honorable M. Caron, dans l'*Action Catholique* du 25 mars; pour prôner les *Caisse Desjardins* de préférence au *Crédit* institué par l'Etat, sans faire la distinction nécessaire entre les paroisses anciennes et les nouvelles, pourrait avantageusement hâter la réalisation d'une affaire qui presse autant que celle-là.

M. le ministre affirme que le *Crédit* ne donne pas satisfaction dans la Saskatchewan, et il propose d'"attendre, pour bénéficier de l'expérience des autres provinces". Mais non! Il ne faut pas attendre du tout. Il y a cinquante ans qu'on demande, qu'on réclame chez nous le *Crédit du Colon*, et la crise actuelle de mévente du bois de pulpe rend le défrichement assez pénible pour qu'un gouvernement prospère et désireux de sauver notre race de l'exil obligatoire, tente une fondation d'aide financière qui réussit parfaitement chez nos voisins de l'Ontario, beaucoup moins colonisateurs que nous, pourtant. Il n'est pas juste de s'attarder aux difficultés de la Saskatchewan, dont les immigrants n'ont rien de commun avec nos meilleurs colons de l'Abitibi, par exemple, et dont un épouvantable désarroi de dix ans, compliqué d'enrôlement et de conscription, a brouillé tous les calculs, eussent-ils été les plus sages du monde.

Voyons plutôt les rapports de l'Ontario, dont les nôtres se rapprocheront (pour le moins!) si jamais l'hon. M. Perrault obtient l'institution de l'*Aide au Colon*, à défaut du *Crédit agricole en général*.

En 1919, on a reçu à Toronto 2001 demandes d'emprunt, pour un montant de \$776,790, soit une moyenne de \$382,39 par application. Après une étude soignée des conditions de chacun des colons, 1414 prêts, d'une moyenne de \$312,76, soit un total de \$442,256, allèrent permettre aux défricheurs de s'acheter des vivres et des outils, et de continuer leur entreprise. Le gouvernement y a-t-il perdu? Outre que ses terres publiques devenaient des villages, il a fait une excellente affaire même au point de vue piastres et sous. "Le remboursement des prêt a été très satisfaisant, comme il appert du fait que près de 90% des intérêts sont à date et que les paiements de capital ont excédé le montant dû plusieurs prêts ayant été soldés en avance!" En 1919 ce prêt aux colons a permis de clairer 29,729 acres de terre.

En 1920, 2,227 colons veulent emprunter \$874,760, soit une moyenne de \$384,61 chacun. On examine les cas, l'étendue des défrichés, etc., et l'on accorde 1,556 prêts s'élevant à \$490,836, donc une moyenne de \$315,55 à chacun, sans compter des prêts de \$12,000, et de \$8,000 à deux laiteries coopératives. Encore cette année-là, les remboursements sont très satisfaisants: plus de 90% des intérêts sont rentrés à date, et les paiements du capital dépassent 97%. Et le Commissaire des Prêts aux Colons, M. Dane, attire l'attention du Ministre (attirons aussi celles de MM. Perrault, Caron et Moreau) sur "le plaisir qu'il y a à voir les colons exprimer leur reconnaissance pour cette aide qui les met en mesure de rester sur leurs lots et de continuer l'oeuvre de défrichement." Ce prêt de 1920 a permis aux colons de défricher 30,500 acres de terre.

Voilà, je pense, des témoignages qui annulent bien les déconforts de la Saskatchewan, et l'on peut "bénéficier de l'expérience des autres provinces" sans attendre que la colonisation ait reçu chez nous un échec qui la retarde de vingt ans et qui lance à nouveau dans l'exil des milliers de nos jeunes ruraux, découragés de la misère des cantons neufs. La mesure récente, votée à Québec, de fournir des grains de semence aux colons nécessiteux est excellente, mais elle ne remédie qu'à une bien faible partie du mal. Ce qu'il faut, c'est un secours général qui permette de défricher toujours un acre de plus, sans être obligé de faire chanter pour les autres, ni de trop compter sur la vente du bois. Avec un crédit qui prêterait 30 ou 40 piastres par acre défriché, le colon peut continuer son oeuvre, qui le ferait vivre par elle-même.

Dans une série d'articles sur le coût du défrichement, parus dans l'*"Abitibi"* de mars, M. Hector Authier, le vaillant pionnier d'Amos, établit que "le défrichement dans les brûlés coûte de \$5 à \$35 l'acre. On peut en fixer le coût moyen entre \$15 et \$20 l'acre. Cela revient à dire que le colon qui défriche une telle terre acquiert une ferme qu'il paie en travail, au fur et à mesure qu'il peut s'y employer, au prix de \$20 l'acre. Cela est bon marché, et l'expérience nous enseigne que ce sont ces colons qui ont le mieux réussi jusqu'ici dans l'ABITIBI. Ils ont réussi beaucoup mieux que ceux qui ont choisi des lots en bois vert. Sur ceux-ci, le défrichement coûte en moyenne \$75 l'acre, croyons-nous. Le colon, il est vrai, a le bénéfice du bois qu'il coupe, mais le prix de vente du bois couvre bien rarement le coût total du défrichement..."

Et voilà pourquoi il faut instituer, et au plus tôt, le *Crédit du Colon*: pour que les colons de lots brûlés puissent s'y employer sans être forcés d'interrompre leur oeuvre pour travailler à gages afin de payer les comptes de l'épicière; et pour que les colons de bois vert aient de quoi vivre, même si le bois ne se vend pas.

Il semble que ce soit le bon sens même, et que tout patron ordinaire n'hésiterait pas un instant à fournir du pain aux bons hommes qui ne demandent que cela pour continuer leur ouvrage. Pourquoi faut-il que la politique n'admette pas que deux et deux font quatre et bouche les yeux aux patrons qui nous gouvernent et qui ont charge des terres et des hommes de notre province? Nos gens veulent rester chez nous, des Franco-américains veulent nous revenir des deux côtés on ne demande qu'un peu d'argent à emprunter pour mettre la terre en valeur et subvenir aux premières difficultés, et le gouvernement, d'un geste ennuyé, propose d'"attendre".

En terminant, ajoutons, pour plus de détail, que le *Crédit du Colon* dans l'Ontario, est à base de 6%, remboursable en dix ans ou avant. Ainsi le colon emprunte \$300,00; il paie \$30,00 par année, en 10 ans tout est payé.

J.-B.-L. BOURASSA, Ptre.
missionnaire-colonisateur.

Le Tabac de Qualité

OLD CHUM

En boîtes métalliques d'une 1/2 lb. — et en paquets

NOUVELLES DE LA PROVINCE

ST-DOMINIQUE (Bagot)

Malgré que mai soit commencé la température reste froide et nos cultivateurs attendent que la terre se réchauffe avant de lui confier leurs semences.

L'ouverture du beau mois de Marie, s'est faite lundi soir. Durant ce mois nous entendrons de magnifiques louanges en l'honneur de la Vierge-Mère. Le chant sera fait par les demoiselles du village sous l'habile direction de Mlle Bernadette Houle, maîtresse de chapelle. Mlle Ernestine Bernard, organiste accompagnera à l'orgue et son talent de musicienne contribuera à rendre encore plus harmonieux les cantiques à la Ste-Vierge.

On doit décider au conseil municipal si on entreprendra des travaux de réparation aux chemins publics. Inutile de dire qu'en certains endroits de la paroisse ce ne serait pas sans besoin.

Voici la saison de la pêche plusieurs amateurs ont commencé à s'en occuper et se livrant à ce sport on les voit revenir joyeux de leurs excursions quand ils ne reviennent pas les mains vides.

La saison des demenagements nous a amené comme nouveaux concitoyens, la famille de M. J. Côté, frère de M. Henri, banquier et M. et Mme Lamothe.

M. Emile St-Onge doit aller demeurer à Montréal avec sa famille.

Le jeune fils de M. le maire Louis Chicoine est rendu à l'hospice St-Charles à St-Hyacinthe pour y subir une opération. Espérons qu'elle réussira bien.

Mme J.-B. Hébert est retenue au lit par une grave maladie. Nous lui souhaitons de revenir à une parfaite santé.

Nous formulons le même vœu pour M. Ephrem Guertin qui lui aussi est obligé de garder la chambre pour cause de maladie.

M. Adelphe Dupont est à se construire une confortable dépendance et M. Louis Chicoine a commencé à se bâtir une jolie maison. Ces constructions nouvelles contribueront à l'embellissement de notre village, de même que la plantation de plusieurs arbres faite par quelques uns de nos concitoyens ces jours-ci.

SAINT-THEODORE D'ACTON

M. et Mme Elzéar Gauthier ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les noms de Joseph, René, Paul. Par. et mar: M. Léon Godin, marchand et Mme L. Godin oncle et tante de l'enfant.

Mme Téléphone Picard ainsi que son petit fils Bernard sont

CAPOTE "ONE-MAN" FORD

35.00

La taxe de vente incluse — Capote complète avec rideaux des côtés — sans brise-vent. Rideaux d'arrière, deux vitres.

Dessus de capote avec bordure, sans rideaux des côtés pour Ford..... \$3.50

CAPOTE TOURISME pour CHEVROLET, Modèle 1919..... 38.50

Rideau d'arrière, pour Chevrolet..... 4.25

Dessus de capote, avec bordure, sans rideaux des côtés..... 6.25

Dessus avec rideaux Gypsy extra..... 4.75

F. A. H. Orillia, — Comptant avec commande. Mentionnez le numéro de série et l'année de l'achat.

Carriage Factories Limit

Adressez: Dept. 28

ORILLIA, ONT., CANADA.

Le Courrier de St-Hyacinthe

Paraît tous les samedis. Prix de l'abonnement: Canada \$1.50 par an; aux Etats-Unis \$2.00 numéro 3 sous. Imprimé et publié aux Nos 68-70, rue Sainte-Anne, à St-Hyacinthe, par la Compagnie d'Imprimerie et Comptabilités (Limitée.) A. J. Gaudreau, Administrateur-Gérant.

Quebec Montreal & Southern

HORAIRE

Corrigé le 1er mai, 1922

HEURE SOLAIRE

Trains passagers départ de St-Hyacinthe, Pour, SOREL et stations intermédiaires.

1.20 hrs P. M. tous les jours Ex. Samedi et Dimanche.

1.50 hrs P. M. Samedi seulement. Pour IBERVILLE JCT. NOYAN JCT et stations intermédiaires.

2 hrs P. M. tous les jours Ex. Dimanche.

A. L. Currie, Surintendant.

N. J. Ferguson, Agent Général des passagers.

L. J. Bourbeau, Agent, St-Hyacinthe.

M. et Mme C. Grenier, Ste-Rosalie

Mme Janvier Coderre, Ste-Rosalie.

Mlle Rose-Anne Poitras, Montréal.

Mlle J. Lavouret et Thérèse Petit, convent de la Présentation de Marie.

Lettres de sympathies: Famille Tanguay, Weedon, M. et Mme Henri Blanchard St-Hyacinthe, M. Adéard Lajoie Ste-Rosalie, Juliette Lecourt St-Hyacinthe, famille P. N. Blanchette Ottawa.

Tapis, Rugs.

Nous pouvons rafraîchir et nettoyer vos rugs, et tapis, appeler Tel. 406 nous ferons le reste.

H. A. POISSANT

Nettoyeur, Pressur, Teinturier

54 Cascades.

STE-HELENE DE BAGOT

Le mois de Marie est bien le plus beau mois celui où l'on honore d'une manière toute spéciale la Mère de Dieu, un grand nombre de personnes pieuses se rendent avec empressement à l'office du soir, le chant est fait par la chorale des Enfants de Marie aidée par les élèves du convent sous la direction des dévouées Soeurs de St-Joseph, Mlle Lincourt joue l'orgue.

Mardi le 2 mai a été célébré le mariage de M. J. Z. Rosaire Roy, avec Mlle Marie Blanche Sawyer. M. Arsène Roy accompagnait son fils et M. Zéphirin Sawyer sa fille. M. l'abbé Lincourt, curé donna la bénédiction nuptiale. Mlle Lincourt était à l'orgue et la chorale des Enfants de Marie exécuta du beau chant. Après la cérémonie les aimables chanteuses suivirent les gens de la noce jusque chez M. Sawyer où fut servi vin et gâteaux, puis il y eut chant et musique. Un succulent déjeuner fut servi aux invités et l'on

20 ans de service

A celui qui recherche sécurité et bon revenu, notre Maison offre:

- Vingt ans d'expérience au service du placement;
- Les meilleures facilités pour achat et vente de toutes valeurs;
- Charges d'obligations solides et faciles à négocier, d'ordre national ou local;
- Renseignements, sous tous, de dépense, au Canada et aux Etats-Unis;
- Renseignements financiers. Appel mensuel du capital. Envoi gratis sur demande.

CORRESPONDANTS DANS TOUTE LA PROVINCE

RENE-T. LECLERC

BANQUIER

MONTRÉAL—104, rue St-Jacques

QUÉBEC—74, rue St-Pierre

(MAISON FONDÉE EN 1891)

POUR VOS IMPRESSIONS

ADRESSEZ-VOUS AU

COURRIER de ST-HYACINTHE

Où vos travaux seront exécutés avec SOIN et... PROMPTITUDE...

Nos prix sont modérés et nous savons donner satisfaction à nos clients.

s'amusa gaiement toute la journée. Le souper et la veillée eurent lieu chez le père du marié, ce ne fut qu'à l'aurore que tous se séparèrent après avoir passé de gais moments.

Les nouveaux mariés ont reçu de nombreux et riches cadeaux. Nos souhaits de bonheur leur sont acquis pour toujours.

—Mercredi le 3 mai M. le curé béni le mariage de M. Joseph Belval avec Mlle Emilienne Petit. MM. Philias Belval et Ludger Petit accompagnaient leurs enfants. Le chant fut fait par la chorale des Enfants de Marie et Mlle Lincourt était à l'orgue. Après la cérémonie tous les invités se rendirent chez madame V. Alp Leclerc grand-mère du marié pour prendre le vin. Puis toute la journée et la nuit les mariés furent fêtés joyeusement dans leurs familles.

—La semaine dernière les Révérendes Soeurs St-Joseph avaient l'honneur de recevoir leur Rév. Mère Générale accompagnée d'une autre sœur. Ce fut un bonheur aussi pour les familles Petit de voir leur sœur en sa paroisse natale.

—Jeudi à en lieu le service anniversaire de Mlle Robée Gaudette un grand nombre de parents et d'amis ont assistés à ce service. Mlle Lincourt était à l'orgue.

CADANA

PROVINCE DE QUEBEC

District de St-Hyacinthe

No. 1021

COUR SUPERIEURE.

DAME MELINA PION, de la cité et du district de St-Hyacinthe, veuve de feu Misael Larivée, en son vivant cultivateur, de la paroisse de St-Hilaire, dit district, JOSEPH LARIVÉE, Journalier, de la dite cité de St-Hyacinthe, et DAME ROSE-ANNA LARIVÉE, épouse commune en biens de Jérémie Brodeur, Journalier, du dit lieu de St-Hyacinthe, et le dit JEREMIE BRODEUR tant personnellement que pour autoriser sa dite épouse aux fins des présentes.

VS

Demandeurs.

JOSEPH BERARD, du village de St-Césaire, dans le district de St-Hyacinthe, en qualité d'exécuteur testamentaire de la succession de feu Pierre Bérard, en son vivant cultivateur, de la paroisse de Ste-Angele, dit district: DAME MALVINA BERARD, épouse de Noé Coderre, et le dit NOE CODERRE, tant personnellement qu'aux fins d'autoriser sa dite épouse, de Ste-Sabine, dans le district d'Iberville: JEAN TOUSSAINT BERARD, autrefois de Ste-Angele, dit district de St-Hyacinthe, et maintenant absent aux Etats-Unis d'Amérique: DAME MARGUERITE BERARD, épouse de Joseph Rainville, et le dit JOSEPH RAINVILLE personnellement et pour autoriser sa dite épouse, de Shawmut, Massachusett, Etats-Unis d'Amérique: MOISE BERARD, de New Bedford, Mass., Etats-Unis d'Amérique, et FRANÇOIS BERARD, de Burlington, Vermont, Etats-Unis d'Amérique.

Défendeurs.

Il est ordonné aux défendeurs JEAN TOUSSAINT BERARD, autrefois de Ste-Angele, dit district de St-Hyacinthe, et maintenant absent aux Etats-Unis d'Amérique: DAME MARGUERITE BERARD, épouse de Joseph Rainville, et le dit JOSEPH RAINVILLE personnellement et pour autoriser sa dite épouse, de Shawmut, Mass., E. U. d'Amérique MOISE BERARD, de New Bedford, Mass., E. U. d'Amérique, et FRANÇOIS BERARD, de Burlington, Vermont, E. U. d'Amérique, de comparaitre dans le mois.

ST-HYACINTHE, 27 avril 1922.

H. A. BEAUREGARD

P. C. S.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

MOUVEMENTS DES TRAINS VERS L'EST

9.50 a.m. et 12.53 a.m. tous les jours pour Richmond, Sherbrooke et Portland; Québec (par le Pont): 9.50 a.m. excepté le dimanche, 12.53 a.m. tous les jours.

5.47 p.m. excepté le dimanche, pour Richmond, Sherbrooke et Island Pond.

Les trains locaux venant de Montréal arrivent à 1.25 p.m. tous les jours et 6.40 p.m. excepté le dimanche.

VERS L'OUEST

5.30 a.m., 5.22 p.m., tous les jours; 1.20 p. m., 10.25 a. m., 2.30 p.m. excepté le dimanche; 8.00 p.m. le dimanche seulement; pour Montréal et les gares intermédiaires.

Raccordement commodes à Montréal avec les trains pour Boston, New York, Ottawa, Toronto, Détroit, Chicago (par l'International Limited), le plus beau train du Canada, aussi pour Winnipeg et tous les endroits de l'Ouest Canadien.

On peut se procurer ici-même, des billets directs; on peut aussi engager des lits et des fauteuils sans charge supplémentaire.

Pour billets et autres renseignements, s'adresser à Ernest O. Picard, agent pour la ville, 35 rue Laframboise, ou à J. P. Lazure, chef de gare.

Bureau à St-Hyacinthe 9 RUE ST-DENIS
Tél. Bell 141

Bureau à Montréal ch. 65, 97 ST-JACQUES
Tél. Main 586

Phaneuf & Poirier

AVOCATS

MM. Phaneuf et Poirier sont à leur Bureau de St-Hyacinthe les mercredis et samedis.

La Compagnie Manufacturière F.-X. Bertrand

SAINT-HYACINTHE

FONDERIE ET CONSTRUCTIONS MECANIQUES.

Engins et chaudières à vapeur de deux à 150 forces, pour moulins à scie, Boutiques à Bois, Fabriques à beurre et installations diverses. Gréments de moulin à scie, Décligneuses, Monte-billots, Machines à bardeaux, Scies à découper et à refendre. — Planeurs, Embouvetours, Corroyeurs, Moulureurs, Façonneurs, Scies à ruban, Tours à bois, etc. Grues à vapeur de toutes dimensions. (Hoisting Engines.) Borne fontaines, Valves et tuyaux d'aqueduc, Engrenage, Pompes, ouvrages de fonderie et réparations de toutes sortes. Réparations d'automobiles et Engins à gasoline. . . .

Assurance-Vol

Notre police assurant les bijoux, fourrures et autres effets contenus dans votre résidence, couvre la perte par vol ou larcin avec ou sans effraction. Nous assurons aussi les propriétaires de maisons de commerce et de coffres-forts.

Demandez à voir cette police.

DEMANDEZ NOS TAUX

LA PREVOYANCE

189 rue St-Jacques, Montréal.
Tél: Main 4310-11-12-13

J. C. GAGNÉ Directeur-Gérant.

La Prévoyance

ABONNEZ-VOUS AU

Courrier de St-Hyacinthe

Le plus vieux journal français du Canada

et le plus dévoué aux intérêts de la population de St-Hyacinthe et des environs.

CANADA \$1.50 par an
ETATS UNIS \$2.00 " "

Grace a la Methode

Electrique le Travail

n'est plus qu'un Jeu!

Toute la satisfaction que donne un repas bien appretté, sans la fatigue causée par la "préparation du feu."

Pas de charbon, d'allumettes, de flammes, aucun danger pour le feu ou les gaz.

Il y ajoute la satisfaction d'une meilleure cuisine, une économie de temps et d'argent, et laisse plus de place libre dans la pièce.

L'Ouvrage prend moins de temps — et permet plus de loisir.

Commandez votre POELE ELECTRIQUE maintenant !

Lisez Ceci Si Vous Avez MAL AUX REINS

Madame Roper, de Brooklin (Ontario), nous écrit:
"Mon mari fit l'essai des Gin Pills il y a un an,
après avoir eu mal aux reins pendant des mois.
La première dose le soulagea et avant d'avoir fini
sa deuxième boîte de pilules il était parfaitement
bien".

423 F

Les Gin Pills peuvent vous soulager aussi!
FAITES-EN L'ESSAI GRATUIT.

Ecrivez-nous aujourd'hui, vous recevrez un échantillon.

National Drug & Chemical Co. of Canada, Limited, Toronto, Canada.

FEMINA

A UNE JEUNE FILLE

Pauvre enfant qui voulez combattre la nature,
Qui doutez de l'amour et repoussez sa loi,
Qu'avez-vous donc souffert et par quelle blessure
Ce cœur de dix-huit ans a-t-il perdu la foi?

La fleur d'avril est-elle à jamais fanée
Pour avoir frissonné sous un souffle du nord?
La coupe de vos jours est-elle empoisonnée
Par un pleur de vos yeux qui coula sur le bord?

Moi qui suis déjà vieux dans les choses humaines
Dont le cœur a saigné plus souvent qu'à son tour
Je ne regrette pas le sang pur dont mes veines
Ont rougi les buissons où je cherchais l'amour.

Car ce que m'ont appris la ronce et les épines
C'est qu'il n'est rien de bon au monde que d'aimer.
Que même les douleurs de l'amour sont divines,
Et qu'il vaut mieux briser son cœur que le fermer.

Emile AUGER

(à Vision FUGITIVE)

P. C. C. FRANCINE

...YEUX...

On dit très souvent "les yeux sont le miroir de l'âme." Pourquoi
cela? Je crois que les yeux sont le plus bel ornement du visage, mais je ne
crois pas qu'ils reflètent exactement les états d'âme par lesquelles il
nous faut passer à chaque minute de notre existence.

Grands ou petits, clairs ou sombres, ils donnent au visage l'expression,
qui en est souvent toute la beauté, ils donnent à la physionomie sa
personnalité distincte. Les yeux sont, je dirais, l'attrait du visage.

Les yeux, pour être beaux ont d'abord besoin d'être sains, d'être
purs. Une maladie vient en ternir l'éclat ou bien en ôter la vision,
c'est pour quoi il ne faut pas hésiter à consulter un oculiste, car les yeux
éteints, ne se rallument jamais...

Les maux de tête, les fatigues successives, le travail appliqué à la lu-
mière artificielle, les larmes, les chagrins, rougissent les paupières et en-
flamment les yeux.

Il y a de très beaux yeux par leur couleur, plus encore que par leur
reflet, mais les yeux les plus beaux sont ceux qui parlent... ceux dont l'ex-
pression traduit la joie ou la douleur, je crois que les plus beaux yeux
sont toujours les yeux des êtres que l'on aime... parce que toutes les ex-
pressions successives nous sont d'une douceur infinie.

FRANCINE.

L'Art et la Morale

Sans jamais identifier ni confon-
dre l'art avec la morale, je n'admet-
trai jamais non plus qu'on les répare
entièrement l'un de l'autre, ni
que l'on brise les liens ou que l'on
coupe les communications qui doi-
vent les unir quand ce ne serait qu'à
titre au moins de choses humaines
ou de choses sociales...

J'ai souvent entendu les théori-
ciens de l'art pour l'art, comparer
l'indifférence, ou plutôt l'impassi-
bilité qu'ils réclament pour l'artiste,
à celle qu'on permet au savant dans
son laboratoire, et s'étonner qu'on ne
leur accordât pas que l'art, comme la
science, purifie tout ce qu'il touche.
Mais ils n'avaient pas réfléchi qu'il

entre beaucoup d'autres difficultés,
qui ne souffrent pas cette fallacieu-
se comparaison de la science avec
l'art, il en est une d'essentielle, dont
tous les raisonnements ne triomphe-
ront jamais, si la matière et les lois
de la science nous sont à la fois ex-
térieures, antérieures et supérieures.
Quand nous n'existerions pas, les lois
de la mécanique céleste ou celles de
la chimie végétale n'en seraient pas
moins tout ce qu'elles sont, — on peut
le croire, on peut le concevoir, — et
l'apparition de l'homme sur la terre
n'a rien changé sans doute aux lois
de l'affinité chimique, non plus qu'à
celles de la pesanteur. Mais l'art,
que serait-il à quoi répondrait-il, et
comment pourrait-on le concevoir en
dehors de l'homme? Certainement,
Messieurs, s'il y a quelque part une

création qui soit de l'homme, une in-
vention que l'on ne puisse pas dispu-
ter à l'espèce, il semble que ce soit
l'art. La morale, même et la logi-
que nous appartenant moins, com-
me ayant peut-être leur fondement en
dehors de nous! Si donc le savant
n'a point à s'inquiéter des conséquen-
ces ou des relations d'une vérité
dont la loi n'est pas en notre pou-
voir, que nous n'avons pas faite, a-
vec laquelle nous n'avons de commun
que de coexister dans le temps, il en
est autrement de l'artiste; et une au-
tre origine d'autres conditions, d'au-
tres nécessité aussi de son art lui im-
posent peut-être une autre discipli-
ne. C'est un point que je ne conten-
te, aujourd'hui, d'avoir indiqué.

Serai-je traité maintenant de
"bourgeois" si j'ajoute que l'artiste
lui-même ne saurait exister, n'a de
raison ou de lien d'être que dans un
certain état de société, dont il faut
alors qu'il accepte les lois, puisqu'il
en réclame et, si je l'ose dire, puis-
qu'il en perçoit les bénéfices? Ta-
chons donc une bonne fois de voir les
choses comme elles sont. Pour qu'il
il y ait des peintres, des musiciens,
il faut une civilisation qui leur crée
des loisirs; et tandis qu'ils suivent
leur rêve intérieur, il faut des bour-
geois, il faut des ouvriers, il faut des
paysans qui s'acquittent, qui les
acquittent plutôt, de ce que l'on
pourrait appeler le "gros œuvre" de
l'humanité. Ce ne sont point les
peintres, généralement, qui engran-
dent le blé, ni les musiciens qui con-
duisent les locomotives. Et pour-
quoi ne dirions-nous pas qu'il leur
faut aussi des moyens de vivre: j'en-
tends des "amateurs" qui achètent
leurs symphonies? Car on ne peint
pas pour les aveugles, on ne fait pas
d'opéras pour les sourds. Et s'il se
peut après cela qu'aujourd'hui, dans
quelque canton perdu de nos provin-
ces, tout à coup, comme spontané-
ment, le génie musical ou pittores-
que s'éveille du fond d'une âme in-
erte, c'est encore un effet à distan-
ce de la civilisation ambiante, à
moins que ce ne soit un des héri-
tés accumulés et entrecroisés. Et
toute occasion donc, les liens qui
unissent l'art et la société repa-
raissent. Même ils sont d'autant plus
étroits qu'étant plus savant et plus
raffiné lui-même, l'art a besoin d'ap-
probation plus cultivée ou plus sub-
tils. Et, si je voulais pousser plus
loin encore, qu'est-ce à dire, Mes-
sieurs, sinon que la perversion même
de l'art n'étant possible que par la
perversion de la civilisation, le mal
qu'en pareil cas ils se font l'un à
l'autre est une preuve nouvelle de
leur solidarité? Mais lorsque deux
quantités croissent ou décroissent en-
semble, et qu'elles varient simulta-
nément, on les appelle des "fonc-
tions" l'une de l'autre. L'art est
"fonction" de la société.

Si ces observations sont vraies du
peintre ou du musicien, combien ne
le sont-elles pas davantage du poète?
Car, le musicien ou le peintre
opèrent, si je puis ainsi dire, sur des
sons, sur des couleurs, sur des for-
mes, en d'autres termes, sur des élé-

ments qui n'ont point d'eux-mêmes,
par eux seuls, de signification pré-
cise, et qui souvent, même, de leur
combinaison, n'en reçoivent qu'une
assez douteuse. "Do, ré, mi, fa, sol,"
ne veulent rien dire; et le "rouge"
ou le "vert" peuvent offenser cruel-
lement les yeux, mais non pas l'es-
prit, ni la morale, ni l'humanité.
Les formes mêmes, qui le peuvent,
n'ont ce pouvoir qu'autant qu'elles
rappellent la forme humaine, et qu'elles
empruntent ainsi leur sens à ce
que l'on pourrait appeler le lan-
gage du corps. Par où, Messieurs,
je ne veux point dire du tout que le
paradoxe de l'art pour l'art soit plus
admissible, ou plus soutenable, en
musique ou en peinture qu'en poésie!
Non, mais j'entends seulement que,
s'il y a un lien, comme toujours et par-
tout, de distinguer des degrés, il est
plus insoutenable et moins admissi-
ble encore en littérature que dans les
autres arts. Ce qu'effectivement on
ne pourra jamais faire, quelles que
soient d'autre part les qualités
intrinsèques des mots, — qualités
réelles: de nombre et de pittoresque,
de couleur et de sonorité, — c'est qu'ils
cessent absolument de représenter
des idées, et les idées à leur tour d'être
ou de devenir des principes ou
des mobiles d'action. Ce que l'on ne
fera jamais non plus, c'est que, com-
me nos actions, nos paroles ne s'étend-
ent et, pour ainsi parler, ne se pro-
longent bien au delà d'elles-mêmes et
de nous en ondulations de conséquen-
ces presque infinies. Et ce que l'on
fera donc moins encore que tout le
reste, c'est que quiconque parle ou
écrit, prenant vraiment ainsi charge
d'âmes, et s'investissant comme
d'une fonction sociale, ne doive é-
tre jugé, quoi qu'il en ait, sur la fa-
çon il aura rempli la tâche qu'il s'est
à lui-même imposée. Il faut que
tout le monde vive; mais personne,
que je sache, n'est obligé de parler
ou d'écrire, et quiconque s'y décide
est éternellement comptable de sa pa-
role ou de son "écriture" à l'humani-
té tout entière.

Ferdinand BRUNETIERE.

**Shiloh Arrête
Cette Toux**
Chez les adultes ou chez les enfants.
Sans danger, sûr et efficace. Une
petite dose signifie économie et ne
dérange pas l'estomac. Chez tous
les marchands, 30c, 60c et \$1.20.

**Un bon Tonique de Printemps
Dit le Pharmacien**
On n'a aucune hésitation à recommander
ce mélange d'herbes pures et de racines,
si sûr et si certain pour tous.

Celery King
fait disparaître les rhumes fiévreux, les
maux de tête lourds et les éruptions de
la peau. Préparez-le vous-même, ne
vous coûte que quelques cents. Doux et agréable
à prendre. Chez tous les pharmaciens, gros
magasins de 30c et de 60c.

ANESTHESIE LOCALE DENTAIRE

Les deux principaux procédés d'anesthésie locale dentaire qui se pra-
tiquent présentement sont: l'anesthésie conductive ou tronculaire et l'anesthé-
siste par la muqueuse locale contiguë à une dent.

ANESTHESIE TRONCULAIRE

Elle consiste à produire l'anesthésie de la bouche et des dents par l'in-
jection de cocaïne, de novocaïne, prothésine, etc., etc., à la sortie des nerfs
de la face des os maxillaires.

Elle fut suggérée la première fois par Halsted en 1885.
Ce procédé subit une phase amusante par le temps qui court. Pour
beaucoup de personnes c'est une découverte récente, qui date de 37 ans.

Pour décrire l'anesthésie conductive du maxillaire supérieur, les nerfs
dentaires émergent à peu près partout des os, il faudrait écrire un fasci-
cule. Les explications nous horripilent seulement à leur lecture.

Contentons-nous de la mâchoire inférieure droite. Le nerf dentaire
principal de l'os maxillaire sort du côté de la langue à mi-hauteur entre le
canal auditif et l'angle inférieur de la mâchoire.

Une aiguille hypodermique à la longueur respectable de 1-5-8 ponce est
enfoncée dans les chairs à la hauteur de la dernière molaire inférieure en
remontant le rameau ascendant du maxillaire.

L'opérateur devine au hasard le foramen d'exit du nerf dentaire infé-
rieur, et quand il pense être vis-à-vis, ou à peu près, il injecte le contenu
de sa seringue, et 10 à 20 minutes après, ce côté des dents est supposé in-
sensibilisé.

ACCIDENTS POSSIBLES

1o. Cassure de l'aiguille très souvent. Si le patient ferme alors la
bouche, l'aiguille s'enfoncée Dieu sait où et une opération des plus délicates
et des plus dangereuses s'impose.

2o. Si l'aiguille n'atteint pas son but, c'est tout à recommencer, et
avec la même perspective d'incertitude.

3o. Danger de perforer l'artère carotide. Fischer affirme dans son
livre "Local Anesthesia" paru en 1912, que le danger n'est pas grand vu
la dureté de cette artère.

Tout de même, il est très amusant de se faire caresser cette clef de la
vie par la pointe acérée d'une aiguille.

Il serait trop long de parler de l'inflammation et de l'empoisonnement
que cause généralement le traumatisme près de la paroi de la carotide et
des parties profondes de la gorge, ni de la paralysie faciale qui en résulte
souvent.

Presque toujours un état fiévreux succède à cette opération.

Un expert dans ce genre, à Montréal, conseille toujours au client, le
soir qu'il a subi cette injection, de se mettre les pieds dans l'eau chaude, de
prendre un purgatif et de garder la chambre pour quelques jours.

Il semble qu'au lieu d'attirer les toxines vers les extrémités inférieures,
il serait préférable de les faire éliminer par les pores de la peau au moyen
d'une énergique transpiration.

Tout cela est très amusant et très audacieux pour engourdir une dent.
Des accidents, voisins du fatal, se produisent en proportion énorme avec
ce genre de pratique.

ANESTHESIE STRICTEMENT LOCALE d'une dent par L'ACAINE

Par l'Acaine qui est absolument antiseptique, l'anesthésie d'une ou plu-
sieurs dents se fait sur place par la muqueuse contiguë aux dents en litige.

Que ce soit pour l'extraction de la dent, ou du nerf dentaire, ou plombages
à faire, c'est toujours le même procédé universellement employé
depuis 1896.

L'Acaine est antiseptique, inoffensive, ne mortifie les tissus en rien,
et agit comme un corps tout à fait neutre, sauf production de l'insensibili-
té complète.

Douze années de pratique constante et inlassable sont là comme preuve.

UNIQUE AU MONDE !

Extraction des nerfs dentaires absolument sans douleur en 5 ou 10 mi-
nutes suivie immédiatement de l'obturation et de la prothèse complète en
une seule séance. Extraction et plombages des dents sans douleur par le
même procédé. L'Acaine et toutes les autres inventions du Dr J. N. Paul
Fournier ne sont en usage, dans le district de St-Hyacinthe, qu'à ses pro-
pres bureaux, 182 rue Girouard, et toute assertion contraire est fausse et
mensongère.

Bureaux du Dr J.-N. Paul Fournier, St-Hyacinthe
TELEPHONE 40

Le lait doux ou sûr, le lait de beurre
ou l'eau peuvent être employés avec

**EGG-O
Baking Powder**

(LA POUDRE A PATE)

DEMANDEZ-LA À VOTRE ÉPICIER

Lorsque viendra le temps de ralentir
vos pas,

Combien d'argent aurez-vous épargné?

Seulement 4 hommes sur cha-
que 100 sont indépendants
à l'âge de 65 ans

La Police à Dotation à Double Ma-
turiété fournit un revenu garanti
pour cette époque de la vie—réunis-
sant économiquement en un seul con-
trat Protection et Épargne.

C'est le contrat idéal pour le jeu-
ne homme, le professionnel et l'hom-
me d'affaires!

Assurez votre indépendance en
vous procurant les détails de cette po-
lice de suite.

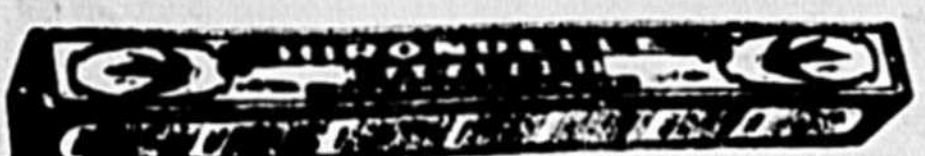


**THE
MANUFACTURERS LIFE
INSURANCE COMPANY**
HEAD OFFICE, - TORONTO, CANADA.

obligations de ma part voulez-vous m'envoyer votre pamphlet "Un jour vous pouvez devenir
vieux." Je suis âgé de ans et j'aimerais à accumuler \$..... pour être indépendant.
Nom Adresse

BELANGER & PHANEUF, Représentants à St-Hyacinthe.

**Des repas légers
à meilleur marché
- plats délicieux au Macaroni!**



**MACARONI
CATELLI**

Écriture à la Cte C. M. CATELLI, Limitée, Montréal, pour 100 Recettes GRATIS.

Téléphone 235 254 Cascade

J. A. R. Séguin

PLOMBIER-COUVREUR ET POSEUR
D'APPAREILS DE CHAUFFAGE
Ancienne place H. Lorange.

UNE VISITE EST RESPECTUEUSE
MENT SOLlicitÉE.

**MORIN & MORIN
NOTAIRES**

159 RUE GIROUARD,
ST-HYACINTHE, P. Q.

René Morin Henri Morin
Syndic Autorisé

Blancs légaux,
blancs de billets,
blancs de reçus,
Listes électorales,
1 Cts d'évaluation,
Etc., Etc.,

— EN VENTE —

Aux Bureaux du "Courrier"
68 RUE STE-ANNE,
ST-HYACINTHE

IL NE POUVAIL PRENDRE QUE DU LAIT

Un monsieur de Québec déclare qu'il a retrouvé ses forces et sa santé et qu'il est devenu un tout autre homme grâce au

TANLAC

"Je mange, je dors, je travaille et je me porte mieux que depuis des années, grâce au Tanlac. C'est du reste grâce à lui que je dois la remarquable amélioration de mon état." Ainsi s'exprimait récemment Monsieur Daniel Fettes, 112 rue Berthelot, à Québec, (Que.)

"Depuis un an je descendais rapidement la mauvaise pente par suite de maux d'estomac. J'en étais arrivé au point que pendant des jours en suivant il m'était impossible de prendre une bouchée d'aliments solides et que je devais m'alimenter exclusivement de lait. J'avais une atroce douleur dans les reins. Parfois cette douleur était si vive que je ne pouvais m'empêcher de crier. Enfin j'étais dans un tel état que je passais, en moyenne, un jour par semaine au lit.

"Mais j'ai retrouvé aujourd'hui mes forces et ma santé et je me porte comme si mon organisme tout entier avait été remis à neuf. Le Tanlac est en vente à St-Hyacinthe chez M. J. H. E. Brodeur, et partout dans les meilleurs pharmacies.

Selection en vue de la ponte

Chaque basse-cour est une fabrique d'œufs. Comme dans toute fabrique, les ouvriers peuvent être fournis, des meilleurs matériaux au monde et cependant ne pas fabriquer assez pour défrayer les dépenses de l'administration.

Une nourriture substantielle et abondante, suffisamment variée, est nécessaire pour obtenir une bonne production d'œufs, mais le premier facteur du succès, c'est l'habileté de l'ouvrière à fabriquer des œufs.

Un troupeau de volailles, dans lequel le quart sont des femelles ne dédommage pas le temps qu'on lui consacre, ni la nourriture dispendieuse qu'il consomme.

Un cultivateur des Cantons de l'Est sélectionna son troupeau de 700 poules. Il en vendit 200 au boucher sans diminuer aucunement sa production d'œufs. Il prétend que cette sélection lui a économisé \$2.00 par jour en nourriture et rendu son travail beaucoup plus facile.

Il n'est pas difficile de reconnaître la poule pondueuse d'avec la fêlée. La première se reconnaît à sa forme, ses actions vives par l'époque de la mue, la décoloration du bec et des pattes et la grosseur de l'abdomen. La poule se montre bonne ou mauvaise pondueuse dès la première année de ponte. La première année de ponte. La première production d'œufs d'une poulette est toujours de 15% à 30% plus considérable que celles des années suivantes. Ne gardez que les poules qui se sont montrées des pondueuses supérieures dès la première année; mais éliminez les autres, elles ne sont pas dignes de faire partie de votre troupeau et ne vous seront jamais d'aucun profit.

Les vieilles poules peuvent, à vrai dire, payer leurs dépenses par la chair qu'elles produisent; mais pourquoi garder un troupeau où la moitié des sujets ne produisent que de la chair, quand ils pourraient produire à la fois, et de la chair et des œufs. La sélection du troupeau peut se faire en toutes saisons de l'année; mais le meilleur temps serait la fin de l'été ou dès l'automne, avant que les poulets du printemps n'encombrent le marché et réduisent le prix des vieilles volailles. Enfermez un beau soir, toutes les poules et les poulettes. Comptez-les

LIVRE sur les Maladies des Chiens et comment on les nourrit. Envoi gratuit par l'auteur à votre adresse. M. C. F. GLOVER, Inc. 129 West 24th Street New-York, U.S.A.

Tél. Bell 517 15 rue Laro
Quartier Cinq
L. P. FONTAINE
Entrepreneur-Plombier
Convertisseurs, Appareils de chauffage
Système à l'Electricité.
Plomberie et Réparations de toutes sortes

et décidez du nombre que vous désirez garder pour la saison, sans toutefois encombrer le poulailler, car un poulailler trop peuplé est un nid d'infection et la production d'œufs se sentirait forcément du mauvais état de santé des sujets. Le lendemain matin, procédez à la sélection. Un travail plus efficace est obtenu quand la personne qui doit faire la sélection a surveillé son troupeau durant toute la saison, marquant occasionnellement certaines bonnes pondueuses.

Camille GUERTIN

Une expérience sur le chaponnage

Dans une circulaire sur "Quelques expériences en aviculture" le régisseur de la station expérimentale fédérale de Sidney, C.B., parle d'une expérience intéressante et instructive sur le chaponnage. Donnez coqs bien développés et vigoureux pesant en moyenne deux livres et demi ont été chaponnés lorsqu'ils avaient deux semaines. Après l'opération ils ont été gardés dans les mêmes conditions que les oiseaux non chaponnés. Jusqu'à l'âge de six mois le coût de l'alimentation de poids par livre a été un peu moins élevé pour les coqs que les autres. Les chapons ont été tués pour le marché de Noël, lorsqu'ils avaient 264 jours et qu'ils pesaient 8 livres 2 onces, habillés. Le pourcentage de déchets n'a été que de 18 pour cent du poids total. Les oiseaux n'ont pas été nourris à l'épingle, mais ils ont reçu une généreuse ration de lait et la viande était d'une qualité supérieure. Ils se sont vendus en moyenne 30 cents la livre, prix du gros. L'avantage du chaponnage c'est que l'on peut obtenir une qualité excellente de chair sans être obligé d'enfermer les oiseaux en cage, et que la chair reste plus tendre jusqu'à un âge et un poids plus avancé. Le coût total de l'alimentation pendant huit mois et vingt jours par oiseaux, a été de \$1.31. Après avoir déduit la somme de 20 cents pour la valeur d'un poussin d'un jour, on voit que le bénéfice restant pour payer la main-d'œuvre et les frais de logement se montait à 91 1/4 cents par oiseau. Les coqs ont fait une augmentation de poids tout aussi forte que les chapons et lorsqu'ils ont été nourris au lait en épingle pendant deux semaines, ils ont produit une viande tout aussi bonne. On peut se procurer cette circulaire en en faisant la demande au Bureau des publications, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

La fabrication du Beurre s'améliore

LES RESULTATS DU CONCOURS FEDERAL D'APPRECIATION DENO-TEXT UNE AMELIORATION DE QUALITE.

Au concours national instructif d'appréciation du beurre, conduit par le service de la laiterie et de la division de l'industrie laitière et de la réfrigération à Ottawa, Québec a été la seule province parmi les provinces de l'Est qui se soit classée

Costumes, Robes.

Avec notre nouveau procédé nous pouvons nettoyer avec succès, costumes, robes de toutes sortes même les plus fins tissus. Appeler Tél. 406 pour plus de renseignements.

H. A. POISSANT

Nettoyage, Pressage, Teinture
54 Cascades

au même rang que les quatre provinces de l'Ouest pour la qualité du beurre, tandis que le Manitoba était premier, la Saskatchewan troisième, l'Alberta quatrième, la Colombie-Britannique cinquième, l'Île du Prince-Edouard sixième, la Nouvelle-Ecosse septième l'Ontario huitième et le Nouveau-Brunswick neuvième. Chacune de ces provinces a fourni un échantillon de quatorze livres de beurre venant tous les mois, de mai à octobre, d'une boucherie différente. La Colombie-Britannique est la seule qui ait fait défaut en octobre. Il y avait, au total, 53 boucheries prenant part au concours. Les pointages pour le goût étaient beaucoup plus élevés l'année dernière qu'en 1920, démontrant ainsi que ce concours contribue beaucoup à provoquer une amélioration sous ce rapport. En ce qui concerne le goût, les quatre premières provinces se classent dans l'ordre que nous venons de décrire, mais la Colombie-Britannique venait après la Nouvelle-Ecosse et l'Île du Prince-Edouard après l'Ontario, mais il y avait moins de quatre points dans le total entre la première et la dernière. Manitoba et Québec ont obtenu chacun plus de 96 et le Nouveau-Brunswick près de 93. Dans le classement pour l'habileté du travail, basé sur le pointage pour la texture, l'incorporation de l'eau, la couleur, le sel et l'emballage, il y a eu quelques changements, mais il n'y avait guère plus d'un point entre Québec, qui est arrivée premier avec 54.75 sur un total possible de 55, et le Nouveau-Brunswick, qui avait 53.66. Le Manitoba est arrivé deuxième avec 54.70, suivi par l'Alberta 54.68, la Saskatchewan 54.35, l'Ontario 54.28, la Nouvelle-Ecosse 54.23, la Colombie-Britannique 54.04, l'Île du Prince-Edouard 53.95, et le Nouveau-Brunswick 53.66.

AUX AUTOMOBILISTES

Il nous fait plaisir d'annoncer que nous venons d'ouvrir dans notre établissement un département spécial pour la réparation — des —

Automobiles, des Tracteurs et des Engins de toutes sortes.

Nos prix sont modérés et des Mécaniciens experts vous assurent satisfaction complète

Nous sollicitons le plaisir de vous servir

O. Chalifoux & Fils Limitée

Distributeurs des fameuses voitures "STUDEBAKER"

Voyez-nous avant d'acheter votre nouveau modèle.

Commission des Liqueurs

Avertissement Spécial aux Acquéreurs Possibles de Permis de Vente de Bières et de Vins.

Nous croyons devoir rappeler au public en général, et en particulier aux acquéreurs possibles de Permis de Vente de Bières et de Vins, que ces permis sont octroyés, à titre personnel seulement, à certaines personnes qui seules ont le droit de les exploiter.

Ces permis ne peuvent donc pas être vendus ou transférés, sauf en cas de décès du titulaire du permis, mais, seulement avec la permission formelle de la Commission. Les personnes qui achètent des Hôtels, des Tavernes, des Restaurants ou Epicerie n'ont pas le droit de continuer la vente de Bière ou de Vins en vertu du permis accordé au Vendeur et si ces personnes prennent possession matérielle de ces établissements, à moins qu'elles ne s'abstiennent entièrement de la vente de bières ou de vins, elles le font à leurs risques et périls.

La Loi punit sévèrement ceux qui vendent des liqueurs alcooliques sans être munis d'un permis et le fait d'acheter un établissement parce qu'il est en opération, ne mettra pas l'acquéreur à l'abri des sanctions de la Loi.

Tout détenteur d'un permis peut vendre son établissement, mais il doit immédiatement retourner son certificat à la Commission et l'acquéreur devra faire sa demande de permis, qui sera dûment prise en considération et jugée à son mérite.

Comme on le voit, la Loi est formelle et les intéressés, en s'y conformant strictement, s'éviteront bien des ennuis, sans compter les pertes matérielles possibles et les sanctions prévues par la Loi.

Commission des Liqueurs de Québec.

Pacifique-Canadien

MONTREAL-OTTAWA

Outre un service de train fréquent et commode, il y a plusieurs caractéristiques attrayantes de service courts et recommandables, qui aident beaucoup à rendre votre voyage de Montréal à la Capitale agréable et confortable.

VERS L'OUEST — QUITTE

Montréal, Gare Windsor
8.15 A. M. Tous les jours, sauf le dimanche, arrivant à Ottawa à 11.55 A. M.
9.20 A. M. Tous les jours, sauf le dimanche, arrivant à Ottawa à 12.20 P. M.
9.20 A. M. Le Dimanche seulement, arrivant à Ottawa à 1.00 P. M.
4.00 P. M. Tous les jours, sauf le dimanche, arrivant à Ottawa à 7.30 P. M.
6.35 P. M. Le dimanche seulement, arrivant à Ottawa à 10.15 P. M.
8.15 P. M. Tous les jours, arrivant à Ottawa à 11.15 P. M.
10.15 P. M. Tous les jours, arrivant à Ottawa à 1.20 A. M.

VERS L'EST — QUITTE

Ottawa, Gare Union
5.50 A. M. Tous les jours, arrivant à Montréal, Gare Windsor, à 8.50 A. M.
6.40 A. M. Tous les jours arrivant à Montréal, Gare Windsor à 9.40 A. M.
8.35 A. M. Tous les jours, arrivant à Montréal Gare Windsor à 12.05 P. M.
3.00 P. M. Le Dimanche seulement, arrivant à Montréal, Gare Windsor, à 6.40 P. M.
3.45 P. M. Tous les jours, sauf le dimanche, arrivant à Montréal Gare Windsor à 6.45 P. M.
6.55 P. M. Tous les jours, sauf le dimanche, arrivant à Montréal, Gare Windsor à 10.25 P. M.

J. E. MORIN

Agent du Canadien Pacifique

23 1/2 rue Laframboise, St-Hyacinthe

LEMOINE & PHILIE
MECANICIENS

Réparations de toutes sortes faites avec Soins et Promptement

Spécialité: Réparage d'Automobiles et de Clavigraphes

145 St-Antoine ST-HYACINTHE
Tél. Bell-344

LORENZO BELANGER L. A. C. G. A.
LICENCE EN COMPTABILITE

RAPPORTS DU GOUVERNEMENT

134 rue Durocher MONTREAL,

Téléphone Bell 486
Ed. Bernier & Cie,
PLOMBIERS

POSEURS D'APPAREILS DE CHAUFFAGE A EAU CHAUDE ET A VAPEUR

51 RUE CASCADES,
ST-HYACINTHE, P.Q.



Grace au Téléphone

L'Entrepôt est à votre Porte

"Non, je ne m'embarrasserai pas d'un gros stock", répondit le marchand entreprenant mais prudent, "si ça se vend comme nous l'espérons, nous pourrions facilement vous en commander plus par Longue Distance".

La facilité de se remonter en commandant par Longue Distance permet aux marchands de tenir des petits stocks et de laisser dormir moins de leur capital, tout en ne perdant pas de vente par manque d'assortiment. L'entrepôt du marchand de gros et du fabricant est virtuellement à leur porte. Souvent les marchandises leur sont expédiées le même jour.

C'est ainsi que le marchand peut faire l'essai des nouveautés et des dernières modes annoncées et demandées et sur lesquelles la marge des profits est d'habitude plus élevée. Servez-vous du Bell pour vendre et pour acheter.

Chaque Téléphone Bell est une Station de Longue Distance.

CROWN LIFE

Polices Participantes

En 1921, la Crown Life a gagné des profits de \$8.58, par \$1,000.00 d'assurances en vigueur au 1er Janvier— C'est un record parmi les Compagnies Canadiennes.

Si vous vous assurez, achetez des Polices de la Crown Life. Si vous vendez de l'assurance, vendez des Polices de la Crown Life.

The C own Life Insurance Co.

E. A. BOURBEAU, St-Hyacinthe



ENERGIE!
VIGUEUR!

DE L'ENERGIE
EN BOUTEILLE!

"EXPORT"! Une ale dont vous apprécierez le goût et le bouquet. Goûtez-la. Elle en vaut la Peine!

Frontenac
Export Ale
INDIA PALE

Amedee Lacroix, distributrice, 228 rue Girouard, Tel. 288

NOTES LOCALES

Personnel

M. Wm. Parent de St-Guillaume d'Upton était de passage à St-Hyacinthe vendredi dernier.

—M. Noé Hébert de St-Simon était en ville samedi.

—M. J. A. A. Lelclair, maire de Verdun, ainsi que Mme Lelclair et leur jeune fille Melle Alice étaient de passage parmi nous ces jours derniers. Ils ont fait la visite de notre ville en compagnie de M. Adélaïde Fontaine avocat.

—M. Léop. Lafrenaye de St-Jude était en ville lundi.

—MM. Paul Ravenelle et Alfred Gaumond sont allés à Montréal, pour affaires, mardi dernier.

—MM. J.-B. Bengle, Arthur Bengle et Oswald Bengle nous laissent pour aller demeurer à Montréal.

—Madame Olivier, née Juliette Casavant, qui était en visite chez son père, M. Samuel Casavant, de la rue Girouard, est retournée chez elle, à Washington.

—Madame Léandro Gervais est allée passer une quinzaine chez son gendre M. Emery Ruel, agent de la gare du Grand Trunk à Norway, Maine.

Mariage

Mercredi, le 26 courant a été célébré le mariage de Melle Delphine Poitras de cette ville avec M. Elphège Benoît de Ste-Rosalie.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Cordeau à huit heures. L'orgue était tenu par M. Léon Ringnet et le chant fut très bien rendu par Melle Eugénie Campbell et M. Gaston Nolin de cette ville. La mariée était accompagnée de son père, M. O. P. Poitras, marchand, et M. Elphège Benoît de son père M. Philias Benoît de Ste-Rosalie.

La mariée était très élégante dans un joli costume bleu-marin. Le dîner leur fut servi chez son père où plusieurs invités prirent part. Les nouveaux époux partirent à 2½ heures pour un voyage à Ottawa et les places environnantes. Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

Les Capots Rouges

Les billets pour la soirée du 16 mai, donnée par les Capots Rouges de la Philharmonie au Patronage St-Vincent s'enlèvent rapidement.

Que ceux qui veulent y assister se hâtent de s'en procurer. Plan de la salle et billets à la Pharmacie Brodeur.

Avance de l'heure

Avis public est par les présentes donné que dans le but de connaître le sentiment de la majorité sur la question de l'avance de l'heure il sera tenu un poll dans le bureau du greffier les lundis, mardis et mercredis, 8, 9, et 10 mai courant entre 9 heures du matin et 4 heures de l'après-midi.

Le vote sera pris au bulletin secret et tous les électeurs municipaux enregistrés sur les listes de 1921 sont invités à venir voter.

Les instructions pour voter seront données dans le poll.

St-Hyacinthe, 4 mai 1922

A. MESSIER

Greffier de la cité de St-Hyacinthe.

Trois nouvelles diplômées

L'activité bat son train à l'Ecole Commerciale Pratique Côté. Les étudiants, désireux d'agrandir le cercle de leurs connaissances, redoublent de zèle et travaillent avec goût. Encore la semaine dernière, trois d'entre eux passèrent leurs examens finals. Mlle Annette Hamel, ayant conservé 95% des points requis, a obtenu son diplôme commercial avec Grande Distinction; Mlle Antoinette Lambert, ayant conservé 88% des points, a obtenu son diplôme commercial avec Distinction; Mlle Ubaldine Beauregard, ayant conservé 87% des points, a obtenu son diplôme commercial avec Distinction.

Il est à remarquer que les examens de français ont été les mêmes que ceux passés au brevet d'Ecole Académique, année 1912, préparés par le Bureau Central des Examinateurs Catholiques de la Province de Québec. Quant aux autres questions, à la fois nombreuses et corsées, elles ont été puisées en majeure partie dans les revues d'écoles spéciales de commerce américaines et françaises. C'est dire qu'à l'Ecole Commerciale Pratique Côté on travaille et l'on s'instruit.

Les trois demoiselles diplômées

CONSEIL DE VILLE
3 Mai 1922

Présidence de Son Honneur le maire Bouchard.

Sont aussi présents les échevins, Benoît, Guillet, Surprenant, Sylvestre, Côté, Payan, Pothier, Augustin et Davignon.

Lecture et approbation des minutes de la dernière séance.

Il est proposé par l'échevin Payan, secondé par l'échevin Guillet, et résolu à l'unanimité que la somme de \$225.00 soit mise à la disposition du Comité d'aqueduc pour poser un tuyau sur la rue Morin, sur une longueur de 175 pds.

Il est proposé par l'échevin Pothier, secondé par l'échevin Sylvestre et résolu à l'unanimité que M. Joseph St-Onge soit engagé pour l'entretien des paires municipales, avec un salaire de \$10.00 par semaine pour la saison.

L'échevin Sylvestre donne avis qu'à la prochaine séance il proposera l'adoption du Règlement No. 321 ordonnant le prolongement de la rue Tétu.

Cette rue, d'après le règlement en question serait prolongée sur une largeur de 40 pds de la rue Ste-Cécile à la rue Héloïse, le coût réel d'acquisition, des terrains requis pour ces fins devant être prélevé et reparté sur les immeubles ayant front sur les dites rues, avec exemption de cette répartition, pour ceux des propriétaires qui céderont gratuitement à la cité le terrain requis pour ces fins.

Lecture de diverses requêtes demandant l'avance de l'heure.

Lecture d'une circulaire de l'Union des Municipalités de Québec, circulaire laissée sur la table.

Le rapport de l'Association des Assureurs, est déposé aux archives.

Lecture de la lettre de la Chambre de Commerce demandant l'usage de la salle du Conseil pour y tenir ses réunions.

Il est proposé par l'échevin Augustin, secondé par l'échevin Guillet, et résolu à l'unanimité qu'on se rende à la demande de la Chambre de Commerce moyennant une compensation de cinq piastres par mois pour le chauffage et l'éclairage.

L'échevin Surprenant donne avis qu'à la prochaine séance il proposera l'adoption du règlement no 322, concernant les conducteurs de véhicules.

Suivant ce règlement, toute personne conduisant des voyageurs moyennant rémunération devra porter sur le devant de son habit, dans un endroit en vue, une insigne d'un modèle approuvé par la ville, portant le no de son permis, et les mots "Cocher St-Hyacinthe". Ce permis coûtera \$3.00, et ne sera accordé par le trésorier qu'à toute personne âgée d'au moins 17 ans, sur la recommandation du chef de police. Cependant, tout cocher muni personnellement d'une licence de charretier de voiture légère pourra obtenir son permis de conducteur sans avoir à payer cette licence.

Le rapport du greffier de la Cour de Recorder pour le mois d'avril dernier est lu et déposé aux Archives.

L'échevin Payan donne avis qu'à la prochaine séance il proposera que la somme de \$140.00 soit mise à la disposition du Comité d'Aqueduc pour poser un tuyau sur la rue Morison sur une longueur d'environ 110 pds.

Lecture et approbation de divers comptes et ajournement.

Assemblée

Aux anciens du Cercle Montcalm, 1890-1901. Assemblée générale des "Anciens", dimanche, le 4 mai, à 10 hrs, a. m. au bureau d'enregistrement (en haut, porte de côté) pour affaires des plus importantes. Emmenez les amis. En foule! En foule!

Incendie

Un incendie s'est déclaré, vers 3 heures, samedi matin, dans une maison de bois appartenant à M. Rémi Gervais, rue Sainte-Anne, et comprenant 5 logements. C'est le constable F. Giroux qui a donné l'alarme. Les pompiers ont dû travailler pendant 2 heures pour éteindre les flammes. Les dommages s'élèvent à \$4,000.

Placement avantageux

Depuis quelques temps la Cité de St-Hyacinthe avait cessé d'emprunter de l'argent sur billets promissaires attendu qu'elle n'en avait plus besoin. Dans quelques jours commenceront des travaux permanents de divers natures autorisés par d'anciens règlements et la ville aura besoin d'argent.

Les personnes qui auraient de l'argent en mains et qui désireraient le prêter sur des garanties de première valeur pourront s'adresser au Trésorier de la Cité qui est autorisé à emprunter sur billets promissaires à demande à 5% l'an les diverses sommes dont il aura besoin pour faire face aux travaux ordonnés par règlements.

St-Hyacinthe 20 avril 1922

A. MESSIER,
Greffier de la Cité.

Fête de la S.-Jean-Baptiste

Programme des fêtes de la St-Jean Baptiste:

Dimanche le 25 juin à 1.30 p. m. Régates sur la rivière Yamaska, en face de l'aqueduc, 8.30 hrs p. m. Concert par la fanfare Philharmonique, au kiosque, et illumination du parc Dessaulles, 9.30 hrs. p. m. distribution des cadeaux aux gagnants aux courses de l'après-midi.

Lundi le 26, 6 hrs a. m., salve de 19 coups de canon, 8 hrs a. m. messe, 10 hrs a. m. parade, 11 hrs a. m. discours, 1 hrs p. m. deuxième parade des chars annoncés et des automobiles, pour se terminer au parc Lafontaine, 1.30 hrs p. m. amusement, 3 hrs p. m. partie de baseball 8 hrs p. m. concert, 9 hrs p. m. parade et illumination des embarcations sur la rivière Yamaska, 9.30 hrs p. m. feu d'artifice.

Ceux qui auraient besoin de renseignements pour ce qui regarde les régates devront s'adresser au président M. Conrad Morin à la maison L. P. Morin & Fils ou au secrétaire, M. E. Héon à la Maison J. A. & M. Côté, pour ce qui regarde les chars allégoriques à l'organisation, M. Albert Lethéon.

La fanfare Philharmonique et l'Harmonie de Drummondville sont engagées pour les fêtes.

La vente de la feuille d'érable le jour de la St-Jean Baptiste sera pour les dépenses de la fête.

Joyeux anniversaire

Ces jours derniers plusieurs amis de M. Eugène Bonin de St-Thomas d'Aquin se réunissaient à sa demeure pour fêter le 45ème anniversaire de sa naissance. Une adresse lui fut présentée et un joli cadeau lui fut offert à cette occasion.

Voici le texte de l'adresse lue par M. Joseph Provost de Lapréparation.

Bien cher Ami:

Il est des heures où l'humanité reclame davantage de la part de ceux qui, dans la vie ordinaire, nous entourent de leur sollicitude et de leur affection. Les uns sont graves et solennels, d'autres sonnent le glas dans les coeurs, la souffrance des uns faisant le chagrin sincères des autres. Un anniversaire n'est qu'un incident dans la course qui sépare le berceau de la tombe, ce n'est qu'une transition qui fait que l'individu devient plus vieux de plus jeune qu'il était.

Ce passage d'une année à une autre dans l'existence produit une impression de joie et de tristesse que se résume dans un court retour sur le passé et un rapide regard sur l'avenir.

A l'occasion de votre quarante-cinquième anniversaire, vos amis n'ont point voulu laisser seul avec vos souvenirs non plus qu'avec vos résolutions. Ils ont préféré venir partager votre chagrin de vieillir l'abréger si possible en y mêlant la note de leur joie reconnaissante et de leur désir de vous exprimer leurs vœux d'usage.

Dans ces heures du passé, vos amis ont tenu à ne pas manquer à votre désir de les avoir près de vous. Ils comprenaient en effet que la véritable amitié résidait dans l'union des coeurs et des esprits, d'autant plus qu'à votre contact, leur amitié trouvait chez vous un écho fidèle.

Aussi, ils vous reviennent pour célébrer l'heureux événement de votre anniversaire, vous apporter la preuve nouvelle de leur affection tout en réclamant leur part de vos joies.

Vous nous permettez de vous offrir nos félicitations les plus cordiales et d'y ajouter nos vœux les plus

cloquents. Quarante-cinq années constituent un temps relativement long pour celui qui doit les rendre utiles parce qu'il connaît la valeur des bonnes actions et des généreuses pensées. Elles ont été courtes pour ceux-là, et nous nous réclamons du nombre, qui ont bénéficié des bontés et des égards: vos enfants, vos amis, même vos concitoyens.

Nous voudrions que longtemps encore vous viviez au milieu de nous, que très longtemps vous demeuriez l'ami fidèle de nos bons et de nos mauvais jours. Aussi, souhaitons que la santé vous favorise et que le bonheur le plus parfait soit à jamais votre partage.

A votre bonheur personnel, à la joie de vivre heureux, vous ne sauriez omettre une pensée généreuse pour tous ceux qui vous entourent en cette occasion de votre quarante-cinquième anniversaire et qui seront toujours pour vous de véritables et fidèles amis.

Comme preuve de notre affection permettez-nous de vous offrir ce faible cadeau de la part de vos amis, qui garderont longtemps le souvenir de cette fête.

Etaient présents: MM. et Mmes Louis Rivest, Bazile Piché, Dominique Bonin, Josephat Bonin, Raoul Picard, Adélaïde Bousquet, Rodolphe St-Pierre, Albani Jos, Côté.

Miles Ruth Benoit, Melina Bourlay, Amabilis, Rachel, Marguerite Bonin, Piché, Berthe et Anna Bonin de St-Thomas d'Aquin.

MM. Albani Gauvin, Joseph Angers Hervé Bienvenu, Jean Baptiste Guertin, Maurice Michon, Oza Duphily, Ernest Bonin, Alphérie Bonin, Albert Fontaine, de Montréal.

MM. et Mmes Joseph Provost, Josephat Loisel, Emile Vincent, Epiphane Bernard, Alphonse Bérard, Amédée Chabot et Melle Alice Bérard, de Lapréparation.

Melles Elmina Phaneuf, Nolin et Bonenfant, MM. Beauregard, Allard, et Lajoie, de St-Hyacinthe, et M. Picard de Rougemont.

Les invités se sont séparés à une heure très avancée emportant avec eux le souvenir de cette belle fête qui avait été organisée par MM. Louis Rivest et Ernest Bonin.

N'oublions pas de dire qu'il y eut chant musique, déclarations et amusements divers.

Service

A l'Hôtel-Dieu, le 11 du présent mois, dans la chapelle des Soeurs de la Charité de l'Hôtel-Dieu sera chanté un service pour le repos de l'âme de feu Monsieur l'abbé H. Balthazard, bienfaiteur insigne de leur Institut.

Décès

Le village de North Stuckley, Co. Shefford, vient de perdre un de ses plus vieux et estimables citoyens en la personne de M. François Desmarais décédé à l'âge de 53 ans.

Le défunt avait contracté un premier mariage avec Lucie Cordeau et un second avec Elmir Gervais, veuve de Charles Chicoine. Il était natif de la Présentation, Co. St-Hyacinthe, où il a vécu plusieurs années et depuis 46 ans habitait North Stuckley, Co. Shefford.

Les funérailles ont eu lieu en ce dernier endroit au milieu d'un grand concours de parents et amis.

Lui survivaient outre son épouse ses enfants: Mme Nap. Dulude, Mme Philias Leroux et M. Francis, deux frères et trois soeurs plusieurs petits et arrière petits enfants.

M. Desmarais était le beau-frère de M. L. N. Gervais de cette ville.

St-Paul de Rouville

La nouvelle lune, qui remonte à la première heure du 27 dernier, serait la lune d'avril. Pauvre lune, qu'on s'obstine à faire luire sur un mois qui n'est plus.

—La saison est un peu en retard sur l'an dernier et il faut être bien mal disposé pour en tenir la lune responsable. Nos jardiniers n'en ont pas moins la figure épanouie: ça pousse et ça promet.

—M. Peirre Landelle est un prince de la pomme de terre. Dans la dernière quinzaine il en a planté 80 minots. Il les fait savamment germer pendant cinq à six semaines et en moins de deux mois il a des produits à vendre.

—M. N. Levasseur est un fervent des agêts. Il ne s'agit point du doyen des journalistes québécois mais d'un modeste bourgeois de notre vil-

lage. Notre adepte des agêts nous annonçait bien à l'avance un avril froid et humide. Mai serait sec et doux. Puisse-t-il bien augurer. Il y aura quelque chose à dire sur ce sujet, pour mettre nos augures d'accord.

—M. l'abbé Casavant, lors de sa visite, nous a dit que nos frères émigrés comprennent mieux que nous la solidarité. Cette remarque du curé d'Angusta dénote une parfaite connaissance de son pays d'origine. Il a effleuré le point le plus faible de notre vie sociale rurale: l'isolement, l'abstention.

Nous vivons dans le siècle du syndicalisme et, pour ne pas avoir trop à souffrir des cartels et des trusts, il faut se grouper. Le paysan canadien redoute trop l'association, il ne comprend pas assez l'importance de l'organisation, et il en souffre dans ses intérêts.

—Les jeunes chats n'aiment pas l'obscurité; celui dont on parlait depuis des semaines était destiné à sortir de l'ombre. Ceux-là même à qui, de loin, il paraissait de bonne venue, y trouvaient maintenant de la laideur. Le mystère qui l'entourait était voué la parce qu'il était tout à son avantage. Il y a des actes qui ne gagnent point à être mieux connus: en voici un qui a tout à y perdre.

Réveiller les morts, les faire parler, leur attribuer des propos malsonnants, leur mettre dans la bouche des expressions qu'on ne prononce point en bonne compagnie, ce ne sont pas des gestes qui relèvent dans l'esprit des gens bien pensants ceux qui s'oublient à les faire. La moindre décence commandait de ne pas mêler le nom de feu Augustin Ducharme à tant d'acrimonie. Ceux que cela amuse peut-être bien se chicaner pour des vécilles, mais respect aux morts, qu'on les laisse reposer en paix.

—M. G.-A. Audet a repris, à la métropole, l'emploi de comptable qu'il tenait avant la guerre. Il en recevra une rémunération beaucoup plus appréciable que les faibles émoluments qu'on lui dispute ici. Ses amis s'en réjouissent, mais les autres n'y sont pas indifférents.

—Il y a 35 petits enfants qui ont fait la première communion privée.

—M. Laverrière, cordonnier et sellier, est allé se fixer à L'Ange-Gardien. Il y a acquis au prix de \$1,200 une propriété pour laquelle on lui en aurait demandé le double ici. Nous avons un site incomparable et on le sait.

—Les tramways circulent maintenant une heure plus tôt, comme l'été dernier, avec les deux convois en plus.

—La petite rue de la Montagne n'a pas de trottoir du tout, et les dispensateurs de travaux municipaux ne paraissent pas s'en préoccuper le moins du monde. Il est vrai qu'ils sont bien sollicités par ceux qui n'ont que du bon trottoir en gravelle et qui demandent qu'on fasse du trottoir en ciment par dessus. Les privilégiés sont souvent les plus difficiles à satisfaire; ceux qui patagent dans la boue se contenteraient à moins.

—PIERROT

Une économie

Un auto est devenu incontrôlable, malgré tous les efforts du chauffeur.

Le propriétaire. — Vous ne pouvez pas arrêter votre auto?

Le chauffeur. — Non monsieur.

Le propriétaire. — En ce cas, jetez-vous sur quelque chose de bon marché, afin de ne pas avoir trop de frais à payer.

—o—

C'est trop couteux!

Un campagnard se rend au bureau d'un journal pour publier la mortalité d'un ami. Quels sont les frais?

—\$1.50 le ponce.

—Oh! excusez-moi, je ne publierai pas l'avis, ça coûterait trop cher, pensez-y mon ami avait 6 pieds et 3 pouces. Au revoir!

—o—

Entre Marseillais

—Moi, dit l'un, j'ai pris un jour dans un lac, un poisson qui était si gros qu'il a fallu dix hommes pour le porter!

—Ce n'est rien auprès de celui que j'ai pêché dans la Méditerranée, riposte le second: quand il a été sorti de l'eau, la mer a baissé de trois pieds!



5 Salons dentaires d'une propre-
té remarquable et munis des ap-
pareils électriques les plus perfec-
tionnés vous assurent un travail ra-
pide et parfait.

En arrivant le matin vers 9 hrs,
vous avez vos dentiers le soir même.

Faites travailler vos dents d'a-
près notre nouveau système:

Opération sans douleur sinon:
PAS UN SOU A PAYER.

Dr A. Bédard
Chirurgien Dentiste
190 Girouard :: St-Hyacinthe

Habits, Pardessus, Chapeaux

Nous faisons une spécialité du
nettoyage à sec, ou (French clean)
sur les habits, pardessus, chapeaux,
etc.

Notre équipement et nos procédés
peuvent donner satisfaction aux plus
difficiles.

Service de livraison nouveau genre
avec service de valet ou abon-
nement, appeler Tel. 406.

H. A. POISSANT
Nettoyage, Pressage, Teinture
54 Cascades

Etat Civil

EGLISE CATHEDRALE
BAPTEMES

29—Marie, Dorila, Simone, fille de
Emile Benoit et de Louisa Pa-
radis. Par. et mar: Joseph De-
sautels et Dorila Monty.

30—Gérard, Armand, Maurice, fils
de Alfred Daunais et de Emma
Lambert. Par. et mar: P. E.
Daunais et Germaine Pepin.

31—Joseph, Paul-Emile, Léonide,
fils de Louis Gaumont et de
Aurore Roy. Par. et mar: Louis
Gaumont et Malvina Descham-
bault.

1—Joseph, Henri, Paul, fils de Fé-
lix Lapointe et de Alphonsine
Desgranges. Par. et mar: Hen-
ri Brodeur et Anna Desgran-
ges.

1—Marie, Léonette, fille de Lud-
ger Saint-Amant et de Alice
Changnon. Par. et mar: Henri
Saint-Amant et Félénise Four-
nier.

2—Joseph, Rodolphe, Jean, Guy,
fils de Alfred Robert et de Jo-
séphine Caouette. Par. et mar:
Rodolphe Robert et Arlina Cho-
quette.

2—Marie, Rita, Florence, fille de
Antonio Delages et de Delvina
Bergeron. Par. et mar: Joseph,
Bergeron et Malvina Gendreau.

3—Joseph, Georges, Yvon, Alain,
fils de Charles Sauvé et de E-
dith Arpin. Par. et mar: Geo-
rges Arpin et Yvonne Arpin.

DECES

29—Wilfrid Gauthier 42 ans, époux
de Albina Gosselin.

29—Gaston, Roger, 8 mois, enfant
de B. Dion et de Diana Nor-
mandin.

4—Hermine Chicoine, 66 ans, é-
pouse de Michel Hamel.

MARIAGES

1—Entre Uldéric Gauthier et Ma-
ria Rose Cloutier.

2—Entre Albany Lemonde et An-
toinette Mathieu.

EGLISE NOTRE-DAME

BAPTEMES

27—Marie, Régina, Angela, fille de
Esdras Hébert et de Dorila
Jarry. Par. et mar: Alphonse
Jarry et Régina Beauregard.

DECES

27—Montbrun de la Bruère, 44
ans, époux de Odile Myse.

A VENDRE

A vendre: 2 automobiles Chevrolet,
ayant deux et trois ans d'usage, garanties
être de première classe. Si elles ne don-
nent pas satisfaction, après 8 jours, elles
peuvent être retournées. Conditions de
paiement faciles.

A vendre: Plusieurs belles propriétés,
rapportant de 12 à 20% d'intérêt. Je me
ferai un plaisir de montrer ces propriétés
en aucun temps.

A louer: boutique, mesurant 45 X 40,
chauffée, avec lumière électrique, au prix
de \$15.00 par mois.

On demande un homme d'expérience
comme solliciteur. Place permanente;
salaires réguliers. Inutile de se présenter
sans avoir les aptitudes pour la sollicita-
tion.

Eugène BENOIT,
S'adresser à 90 Ste-Anne,
St-Hyacinthe

BIBLIOGRAPHIE

LES CISTERCIENS EN FRANCE, AUTREFOIS, AUJOUR-
D'HUI, SUIVI DU LIVRE D'OR DE L'ORDRE PENDANT
LA GUERRE DE 1914-1918, PAR L'ABBE ELIE MAIRE, AU-
MONIER AU COLLEGE STANISLAS. UN VOLUME IN-16
COUVRONNE ... 5.75; franco, 6.10

Dans sa belle préface, Mgr l'Evêque d'Agén félicite M. l'abbé E.
Maire d'avoir résumé en un volume d'à peine trois cents pages, l'histoire
des Cisterciens en France plus connus, chez nous, sous le nom de *Trappistes*,
et à qui la popularité du P. de Foucauld vaut, présentement, un
 regain d'actualité.

Avec la maîtrise d'un ancien professeur d'histoire rompu aux dif-
ficultés de vues panoramiques, l'auteur a su éviter le ton monotone de
beaucoup d'ouvrages du genre.

Scientifiquement, sachons-lui gré d'avoir voulu contrôler, puis dé-
moli plusieurs assertions tenues, jusqu'ici, pour des exiomes. Mais
ces exécutions n'ont rien de grimaçant, et cette critique histo-
rique ne se donne jamais de tort de répudier *a priori* le témoignage de la
tradition orale ni même toujours l'apport de la légende.

Des descriptions charmantes et des profils fort réussis donnent à
cette résurrection du passé tout l'intérêt d'un roman, ou, si l'on préfère,
d'une galerie artistique où voisieraient agréablement paysages et por-
traits.

LA VERTU DE TEMPERANCE, PAR LE R. P. M-A. JANVIER,
O. P. PREDICATEUR DE NOTRE-DAME DE PARIS. 1
BEAU VOLUME IN-8 ECU, SOIGNEUSEMENT IMPRIME
S⁷: franco, 8.90.

Le Carême prêché en 1921 à Notre-Dame de Paris par le R. P.
Janvier sur *La Vertu de Tempérance* a été particulièrement remarqué.

Le développement même de son programme — *Morale Générale* —
l'a porté cette année à traiter ce sujet. Prédication singulièrement op-
portune en ces années d'après guerre pendant lesquelles la moralité gé-
nérale a subi un si scandaleux fléchissement.

A ce mal le P. Janvier oppose la doctrine et réagit fortement. Il
ne se contente pas de stigmatiser le mal et de proclamer la doctrine mais
il fait rayonner la splendeur de la beauté spirituelle, l'admirable digni-
té de la grandeur morale.

La table des matières fera mieux connaître le plan de l'ouvrage:

La tempérance considérée comme puissance modératrice de la vie
humaine; comme modératrice des plaisirs. — Formes de la tempérance.
— L'abstinence. — La chasteté. — La virginité. — La tempérance et la
beauté morale. — Les excès de la table. — L'alcoolisme. — L'impureté.
— L'impureté, profanation du mariage. — La souffrance, expiatoire du
cœur de Jésus dans sa Passion. — La communion et les joies sensibles.

SIC ORABITIS, COMMENT IL FAUT PRIER. PAR MGR PAS-
QUALE MORGANTI ARCHEVEQUE DE RAVENNE ET
EVEQUE DE CERVIA. MEDITATIONS SUR LA PRI-
ERE, TRADUITES SUR LA 3e EDITION ITALIENNE PAR
PH. MAZoyer. 1 VOL. IN-18 S⁷: franco, 8.60. RELIEURE
PLEINE TOILE NOIRE, TRANCHES ROUGES, COINS
RONDS, SIGNETS 19⁷: franco, 10.60

Ce volume n'est point, à proprement parler, un livre de méditations.
Son titre: "*Vous prierez ainsi*" indique que l'archevêque de Ravenne a
voulu mettre entre les mains, non seulement des prêtres ou religieux,
mais de tous ceux qui ont le désir de prier avec fruit et consolation, un
choix de pensées tirées de la Sainte Ecriture, groupées autour d'un même
sujet et dont l'enchaînement invite doucement le lecteur d'abord à la ré-
flexion, puis à un retour sur lui-même et à des invocations qui constituent
la prière sous sa forme affective. On a voulu aider chacun à prier "op-
portunément", en exposant sous une forme très simple les vérités, les
vertus, les dangers, les ressources propres à sa vocation. L'ouvrage, ac-
cueilli avec une faveur spéciale par Benoît XV qui en avait accepté la
dédicace, a eu et continue d'avoir le plus grand succès en Italie. Le pu-
blic français saura l'apprécier, puisqu'il y trouvera une noble simplicité
jointe à un exposé lumineux et à des conclusions immédiatement prati-
ques.

LE CONTENU DE LA MORALE — PAR L. ROUZIC, AUMO-
NIER, RUE DES POSTES. DEUX VOL. IN-32 CADRES
ROUGES DE 190 ET 212 PAGES. 4⁷: franco 4.45.

Ce *Contenu de la Morale*, c'est 1e les bases de la morale; comment
l'action s'appuie sur la pensée, l'éthique sur la métaphysique, la morale
sur le dogme; 2e de la Morale évangélique: prédication de Jésus, 3e les
Conseils évangéliques, leur objet leur ordre de valeur, leur hiérarchie;
— puis au t. II, il nous dit nos devoirs à l'égard de Dieu, du prochain,
de nous-mêmes, la solidarité entre les fautes commises envers Dieu, en-
vers le prochain, envers nous-mêmes, les différentes formes du péché
(pensée, désir, jugement, parole, action, omission). Sujets qui n'ont
rien de neuf; mais que M. Rouzic présente sous un vêtement neuf; sujets
immenses mais sur lesquels il nous ouvre toujours, en peu de mots, des
vues saisissantes.

(L'Ami du clergé)

P. LETHIELLEUX, EDEITEUR, 10 Rue CASSETTE, PARIS (6e)

Patates! Patates! Patates!

J'aurai un char de Patates Blanches

VARIETE

Montagne Verte

Garantie du Nouveau-Brunswick

En Track au Grand Tronc, Samedi le 6

Mai courant.—Prix \$1.25 par 90 lbs.

PESANTEUR GARANTIE.

Termes Faciles aux Cultivateurs responsables.

Arthur S. Comeau,

No. 15 rue Laframboise St-Hyacinthe, P. Q.

Phone Jour 364 — Soir 575 après 6 hrs.

THE ETUDE

NUMERO DE MAI 1922:

Contient 70 pages, dont 28 de
musique comme suit:

Song of the Fountain, L. RENK,
Dance of the Grasshoppers, D.
HEWITT, Rosebuds, F. VON
BLON, Of Foreign Lands and Peo-
ple, SCHUMANN, Cherry Bloss-
oms (Duo), ENGELMAN, Home-
ward Bound (duo), ANTHONY,
Polonaise in B. flat minor, DELEO-
NE, Pierreta, A. NOELCK, Old
Folk Dance, ROBERTS, On the
Nile, SCHICK, Theme from Opus
74, TCHAIKOWSKY, Nightma-
re, M. Bennett, Minuet from *Diver-
tissement in D*, MOZART, Jean,
BENSON, Down the trail of dream,
STOUGHTON, My Memory (Chan-
son), PEERY, My Prayer (Chan-
son), BARNES, The Cuckoo, HAM-
MER, Cano Filipino (Chanson et
piano, SANTIAGO, Love's sweet
longing (Orgue), CLARK:

Un bon article par Pablo, le vio-
loncelliste.

Abonnement \$2.25 par année,
Ecrivez de suite à,

THE ETUDE,

Charles Cadoret, Agent,

Casier 501,

Sorel, Que.



Cet Email Pour Auto

AUGMENTE LA VALEUR DE VOTRE
AUTOMOBILE!

Une magnifique peinture à l'épreuve
du temps et de l'eau.

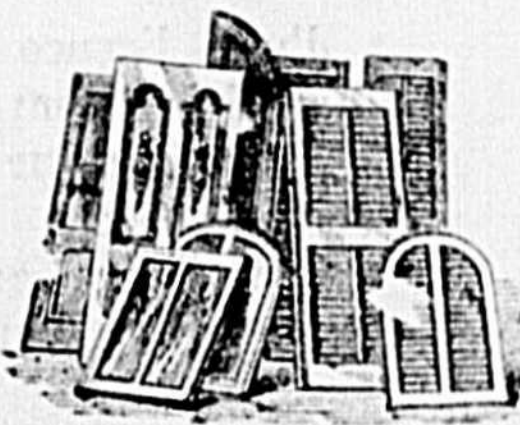
Si vous voulez faire du bon travail,
en un après-midi, prenez un bon pin-
ceau et une boîte d'Email pour autos
KYANIZE. Enlevez le couvercle et
rajeunissez votre auto.

Nettoyez bien la surface, ensuite
appliquez l'Email tel qu'il sort de la
boîte, en crème et liquide uniforme.
Dix belles couleurs, prêtes à appli-
quer, chacune donnant un fini ferme
et imperméable, qui ne craque pas, ni ne
s'écaille.

Pas de traces de
craquelures, de rides ou
de pincéaux. Votre
auto est prête pour la
route en quarante-
huit heures.

Gratix aux Automobilistes:
Nous donnerons GRATUITS notre
brochure intitulée "Comment pin-
ceauter votre Automobile", avec in-
structions complètes, à tout auto-
mobile qui la demandera au magasin
mentionné ci-dessous. Demandez
votre copie aujourd'hui — elle est
GRATIS.

S. BOURGEOIS & CIE, Ltée
SAINT-HYACINTHE, P. Q.



Halte-là! Halte-là!

Je sable et finis les plan-
chers à des prix excessi-
vement bas. — Ouvrage
garanti.

J. E. DAUNAIS

Entrepreneur Général

BOIS—BRIQUES—CIMENT—ETC

Reparations de Portes, Chassis,
Jalousies, Chaises, Etc.

Je fabrique sur commande toutes
sortes de meubles, tels que

Porte-chapeaux,
Pharmacies,
Armoires,
Pieds de Lectures, Etc.

Vieux meubles remis à neuf
à des prix modérés.

SERVICE PROMPT ET PARFAIT.

Tél. Bell 655 j.

16 Concorde, St-Hyacinthe, Qué.

**Votre Compte
de Banque**

Que vous ayez un compte
commercial, ou d'épar-
gnes, ou un compte pour
vos dépenses de maison,
vous trouverez à la Bank
of Montreal toutes les
commodités désirées.

BANK OF MONTREAL
ETABLIE DEPUIS PLUS DE CENT ANS.
SUCCURSALE DE ST-HYACINTHE
L. P. PHILIE — Gérant.

Petites Annonces

FEMMES OU FILLES qui souf-
frez pourquoi ne pas recourir de suite
au fameux traitement de Mme
Summers si efficace pour faire dis-
paraître toutes douleurs et même
vous sauver de l'opération pourvu
que vous soyez persévérantes à sui-
vre les directions données par notre
premier agent pour St-Hyacinthe
qui a une expérience de dix années.
Pour plus de renseignements, même
dans les cas les plus sérieux, veni-
lez consulter Madame Vve Bouvier,
30, rue William.

A LOUER. — Quatre pièces d'un
premier étage, chauffées, rue La-
framboise. S'adresser à J. O. Du-
pras, 29 rue Laframboise.

A LOUER. — Joli plain-pied, se-
cond plancher, chauffage eau chau-
de. S'adresser 274 rue Girouard.

MACHINERIE. — Poulies en
bois et en acier chaises de suspension,
arbre de couche (Shafts) de diffé-
rentes dimensions aussi machine à
coudre et accessoires pour manufac-
ture.

FIXTURES A VENDRE. — 35
pièces de tablettes découpables 3 ta-
bles de 10 pds., de long pour insta-
lation de magasin, ayant servi que
quelques mois.

S'adresser à Maple Leaf Overall
Co. 424 Mondor.

—A LOUER. — Un logement 8
pièces, chauffée à l'eau chaude, lu-
mière électrique, plancher en bois
dur. Tout remis à neuf. \$25.00
par mois.

S'adresser, 22 Rosalie.

—ON DEMANDE. — Une ma-
chine à écrire, d'occasion.
S'adresser à Maple Leaf 424 rue
Mondor.

TERRE A VENDRE. — 200 a-
cres dont une soixantaine en culture,
le reste en très beau bois, il y en a
pour des milliers de piastres. Mai-
son à 8 pièces, granges, étables, ber-
gerie et autres dépendances. Bi-
tasses assurées pour \$1800.00. Une
chance pour un homme pouvant fai-
re chantier. Vendra pour \$5000.00,
moitié comptant, le reste, paiement
faciles. S'adresser au bureau du
"Courrier".

TERRE A VENDRE. — Située entre
trois petits villages à 20 arpents de la
cote, 6 milles du chemin de fer et de la
gare. 200 acres en superficie, établis-
sement de 1000 vaches, bonne grande maison,
dépendances toutes en bon ordre, eau de
source à la chaudière, remise atten-
nant à la maison, on peut se rendre aux
étables sans sortir dehors. Agrès de cul-
ture complet: Séparateur à crème tout
neuf, engin à gazoline, stock d'aliments
comportant 10 vaches, 4 génisses, 1
Boeuf, 6 chevaux, volailles etc. Il y a un
silo de 150 tonnes, une boutique de forge,
etc.

A proximité d'une cannerie de blé d'in-
de qui est achetée à un bon prix. On
prend le lait ou la crème à la porte, pour
la crèmerie qui est à 2 1/2 milles.

Très bel établissement pour \$13,000.00
seulement; moitié comptant, balance
paiements faciles avec intérêt à 6%.

S'adresser au Bureau du "Courrier".

PERDU. — Un chapelet monté
en or, perdu à partir de la rue St-
Pierre à la rue Ste-Anne Village
La Providence. Prière de remettre
au no 35 rue Ste-Anne Laprovidence-
ce.

TERRE A VENDRE.—A St-
Hyacinthe sur le rang St-Dominique
à 2 milles de St-Hyacinthe, 90 ar-
pents, belle terre, glaise bleue, bien
bâtie, eau partout. Pour informa-
tions, s'adresser à G. Dupont et Cie,
Bâtisse Union St-Joseph, Saint-
Hyacinthe.

—FILLES DEMANDEES. —
Nous demandons des filles d'expé-
rience pour faire les pantalons.

S'adresser à la Maple Leaf, 424
rue Mondor.
4 fs.

ABONNEZ-VOUS AU COURRIER

Venez vous préparer aux...

Position de Bureau

...en suivant les cours

du SOIR à

L'Ecole Commerciale Pratique Coté

Ces cours sont donnés individuellement
à raison de \$6.00 par mois.

Tél. 654

9B rue Saint-Denis